



Les actions entreprises sous le leadership de S.M le Roi pour l'autonomisation des femmes et des filles, mises en avant à Dar es Salaam

Page 3

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 9867

Vendredi 10 Mars 2023

## Trêve de tergiversations

*Paris sait ce qui lui reste à faire pour que les relations avec Rabat retrouvent leur cours normal*



Page 2

Démantèlement d'une cellule terroriste composée de trois individus partisans de "Daech"



Page 6

La délégation marocaine au Conseil des droits de l'Homme met à nu les allégations fallacieuses d'Alger



Page 5

Moulay El Hassan Daki  
*Le grand pari de réussir l'expérience marocaine en matière de défense des droits de la femme, un choix national*



Page 3

# Trêve de tergiversations

*Paris sait ce qui lui reste à faire pour que les relations avec Rabat retrouvent leur cours normal*

**Actualité**



La France fait encore preuve de myopie politique en niant l'existence d'une crise diplomatique avec le Maroc. Interpellée par des parlementaires, la ministre française des Affaires étrangères, Catherine Colonna, a minimisé l'impact des propos d'une source officielle au sein du gouvernement marocain qui avait affirmé au magazine Jeune Afrique que «des relations ne sont ni amicales ni bonnes, pas plus entre les deux gouvernements qu'entre le Palais Royal et l'Élysée», arguant qu'il s'agit de propos émanant d'une source anonyme.

«Si nous avons lu des déclarations désagréables dans la presse, elles sont de sources anonymes et n'appellent pas à ce titre à des commentaires particuliers», a-t-elle indiqué. Or, Jeune Afrique, magazine réputé par ailleurs être crédible, a attribué ces propos à une

source officielle au sein du gouvernement marocain. Si ces propos ne reflétaient pas à vrai dire la position officielle du Maroc, le gouvernement marocain aurait dû protester ou adresser une mise au point au magazine. Ce ne fut pas le cas, ce qui prouve que Catherine Colonna a essayé de botter en touche en prétendant qu'il s'agit de propos émanant d'une source anonyme.

La cheffe de la diplomatie française a aussi affirmé qu'elle tient à «pratiquer l'apaisement», preuve en est, tient-elle à préciser, qu'elle s'était elle-même rendue au Maroc en décembre dernier, ce qui avait permis de reprendre «des relations consulaires normales».

Cette myopie politique a été confirmée récemment par le chef de l'Etat français lui-même quand il a qualifié la crise avec Rabat de simples turbulences passagères et en rappelant que ses rela-

tions avec S.M le Roi Mohammed VI sont «amicales» et «de demeureront».

Les relations entre les deux capitales se sont détériorées surtout depuis janvier dernier quand le Parlement européen (PE) a adopté un texte non contraignant hostile au Maroc. Cette institution s'est permise de s'immiscer dans les affaires internes du Maroc en essayant de le fustiger sur ce qu'elle appelle «liberté d'expression et des médias» et autres «procès équitables».

Le PE a également pris une autre résolution non contraignante hostile au Royaume du Maroc en février dernier en appelant, entre autres, à étendre les mesures prises à l'encontre des représentants du Qatar à ceux du Maroc, en leur interdisant notamment l'accès au PE.

C'est un proche conseiller du président français et président du groupe

Renew Europe au PE, à savoir Stéphane Séjourné, qui a tiré les ficelles de ces malencontreuses manœuvres au sein du PE contre le Maroc.

Christian Cambon, président du Groupe d'amitié France-Maroc au Sénat français, avait dénoncé, dans un communiqué rendu public le 13 février dernier, le comportement de «certains euro-députés français pourtant proches de la majorité qui préfèrent joindre leurs voix aux adversaires habituels du Maroc», soulignant qu'il a pris connaissance avec étonnement du vote par «le PE d'une résolution condamnant la détérioration de la liberté de la presse au Maroc».

A cela s'ajoutent les campagnes de dénigrement menées contre le Royaume par les médias français à la solde du pouvoir, tels que France 24. En effet, la chaîne française en langue espagnole a diffusé ces derniers jours un reportage vidéo dans le cadre de l'émission 5 minutes sur la question du Sahara marocain, plein d'affabulations. Le reportage présentait un récit biaisé de la réalité, tout en faisant la propagande des thèses des séparatistes, notamment en évoquant une soi-disant «exploitation des ressources de la région par le Maroc».

Elle a également prétendu que «l'Espagne a soutenu le plan d'autonomie marocain pour le Sahara», en contrepartie de ce qu'elle a qualifié d'un contrôle et une détention accrus par Rabat des migrants qui cherchent à rejoindre l'Espagne via les villes de Sebta et Mellilla.

Il ne serait pas superflu d'ajouter à l'égard de Paris qu'il est grand temps de cesser de tergiverser ou de manigancer à l'encontre du Maroc.

C'est là la seule issue pour que les relations entre les deux pays retrouvent leur cours normal. Et pas autrement.

**Mourad Tabet**

## Election de la Commission provinciale des élus ittihadis à Tétouan

Dans le cadre du dynamisme organisationnel et politique lancé par le 11ème Congrès national de l'USFP, une réunion des élus du parti à Tétouan s'est tenue au siège du parti, le mardi 7 mars 2023, sous la présidence de secrétaire régional et en présence de Khaoula Lachgar, membre du Bureau politique, et de Fadi Ouakili Asraoui, secrétaire général de la Chabiba ittihadia.

Après avoir écouté les allocutions du secrétaire régional, Mohammed El Mamouhi, de secrétaire provincial du parti, Abdellatif Bouhalti, du parlementaire de Tétouan, Abdelhamid Derrak et des présidents et des élus du parti dans les différentes collectivités territoriales, les intervenants ont tous souligné l'importance de structurer le secteur des élus ittihadis aux

niveaux des provinces et des régions dans la perspective de tenir le Congrès national de ce secteur.

A l'issue de cette réunion, il a été procédé à l'élection de la Commission provinciale des élus ittihadis à Tétouan.

Cette Commission se compose de Anas El Yamlahi (coordinateur), Mohammed Abdoun (premier vice-coordinateur), Mustapha El Mahdi (second vice-coordinateur), Karima El Mellahi (trésorière), Abdelhadi Aryoun (rapporteur). Quant à Mohammed Rguig, Abdellatif Bouzekri, Fatima Ezzahra Echikhi, El Ayachi Ben Tamim, Habiba Ben Tamim, Ismail Amellal, Mohammed El Khachaf, Jaouad Achedad, Mohammed Fezaka, Hafida Erraiss, ils ont été élus conseillers.



# Les actions entreprises sous le leadership de S.M le Roi pour l'autonomisation des femmes et des filles, mises en avant à Dar es Salaam



Les actions entreprises par le Maroc, sous le leadership visionnaire de S.M le Roi Mohammed VI, visant à faire progresser l'équité et l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, ont été mises en avant par l'ambas-

sadeur du Royaume en Tanzanie, Zakaria El Goumiri.

Le diplomate marocain s'exprimait lors d'un événement organisé par l'ambassade du Royaume à Dar es Salaam à l'occasion de la Journée internationale de la femme, pour célébrer les réalisations sociales,

économiques, culturelles et politiques des femmes, et appeler à l'accélération de la parité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

M. El Goumiri a saisi cette occasion pour saluer la vision de la Présidente de Tanzanie, Mme

Samia Suluhu Hassan, pour l'avancement des droits de la femme en République Unie de Tanzanie, louant son engagement profond et constant pour l'autonomisation des femmes, y compris à travers une forte représentation et une participation effective à la prise de déci-

sion politique.

Le diplomate marocain a également mis en exergue les relations privilégiées, l'amitié et la solidarité qui unissent le Maroc et la Tanzanie, réitérant la volonté constante du Royaume de renforcer ces relations et d'intensifier la coopération bilatérale dans divers domaines, en particulier celui de l'autonomisation des femmes. Une centaine d'invités, dont le maire de Dar es Salaam, des ambassadeurs accrédités en Tanzanie, ainsi que des femmes issues de divers secteurs tels que les affaires, les médias et l'art, ont pris part à cette manifestation, et partagé leurs expériences en matière de leadership féminin et d'entrepreneuriat.

L'événement qui a été marqué par l'organisation d'une foire commerciale présentant des produits (artisanaux et autres) de femmes entrepreneuses marocaines et tanzaniennes, a également connu la participation remarquée d'entreprises marocaines implantées en Tanzanie, notamment OCP Africa et BMCE Bank of Africa, qui ont présenté leurs produits et mis en lumière leurs politiques socio-responsables, fondées sur l'appui au développement des femmes et des jeunes entrepreneurs.

## Moulay El Hassan Daki : *Le grand pari de réussir l'expérience marocaine en matière de défense des droits de la femme, un choix national*

Le grand pari de réussir l'expérience marocaine en matière de défense des droits de la femme et de consolidation de ses acquis au sein de la société est un choix national et une responsabilité collective plaçant la gent féminine au centre du développement dans toutes ses dimensions, a affirmé, mercredi à Rabat, Moulay El Hassan Daki, Procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du Ministère public.

Lors d'une réception organisée par la présidence du ministère public en collaboration avec l'association des magistrats et fonctionnaires du ministère public, à l'occasion du 8 mars, M. Daki a relevé que la célébration de la Journée internationale de la femme est une occasion pour rendre hommage aux réalisations de la femme marocaine et à sa contribution dans les différents domaines de développement.

La femme est un partenaire es-

sentiel dans le développement durable et un élément important pour réaliser ses objectifs, conformément à la vision éclairée de S.M le Roi Mohammed VI qui n'a eu de cesse de veiller à la promotion des conditions de la femme marocaine et à la consolidation de son rôle et de sa place dans différents domaines, a-t-il dit.

La célébration de cette journée coïncide cette année avec la dynamique continue pour l'amélioration des conditions de la femme, enclenchée par le discours du Trône du 30 juillet 2022, a-t-il affirmé. Et de poursuivre que cette journée se veut également l'occasion de s'arrêter sur l'évolution du nombre des femmes exerçant au sein du ministère public.

Il a, dans ce sens, fait savoir que le personnel féminin représente plus de 50% du personnel du ministère public, de même que sa présence dans les postes de responsabilité s'est renforcée pour atteindre plus de 20%.



## Le ministre des Affaires étrangères irlandais regrette la dissolution d'organisations de la société civile en Algérie



Le vice-Premier ministre irlandais et ministre des Affaires étrangères, Micheal Martin, a regretté la dissolution de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH) et du Rassemblement Action Jeunesse (RAJ), deux des plus importantes organisations de défense des droits de l'Homme en Algérie.

Dans son allocution à l'occasion de la 52ème Session du Conseil des droits de l'Homme (CDH), M. Martin s'est dit "gravement préoccupé" par les pressions que subit la société civile dans le monde entier et, en particulier, par les rapports faisant état d'actions qui empêchent les acteurs de la société civile et les défenseurs des droits de l'Homme de mener à bien leur travail.

Les organisations de la société civile jouent un rôle essentiel dans la promotion du droit international, de la paix, des droits de l'Homme et des valeurs démocratiques, a-t-il souligné. Tout en déplorant le fait que la société civile est soumise à des pressions dans le monde entier et que les défenseurs des droits humains continuent de subir des attaques répréhensibles, M. Martin a notamment regretté la dissolution de LADDH et de RAJ, deux des plus importantes organisations de défense des droits de l'Homme en Algérie.

L'engagement en faveur des droits de l'Homme est un pilier central de la politique étrangère de l'Irlande, a soutenu M. Martin, assurant que le pays prend très au sérieux l'obligation de respecter, de protéger et de

mettre en œuvre les droits de l'Homme.

Et de conclure que "le système onusien des droits de l'Homme des Nations unies nous permet de rendre des comptes, à nous-mêmes et aux autres, et de veiller à ce que la communauté internationale joue son rôle en garantissant que tous les individus puissent jouir de leurs droits".

Fin février, la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme, Mary Lawlor, avait appelé à cesser les actes d'intimidation, de réduction au silence et de répression contre le mouvement des droits humains en Algérie, se disant préoccupée par la répression croissante contre la société civile par les autorités algériennes, à la suite de la dissolution de la LADDH et du RAJ.

Les Etats-Unis accablent Alger pour avoir classé comme «organisations terroristes» deux mouvements politiques anti-régime

Les Etats-Unis ont accablé les autorités algériennes pour avoir classé comme «organisations terroristes» deux mouvements politiques anti-régime. Dans son dernier rapport sur le terrorisme au titre de 2021, le département d'Etat américain rappelle que "les autorités algériennes ont ciblé plus fréquemment le Mouvement séparatiste berbère pour l'autodétermination de la Kabylie et le mouvement islamiste Rachad, que le gouvernement a désignés comme organisations terroristes en mai".

"Les Etats-Unis considèrent que ces désignations sont motivées davantage par des considérations politiques que sécuritaires, car les deux mouvements sont très critiques à l'égard du gouvernement et ne semblent pas avoir commis ce que les Etats-Unis définissent comme actes de terrorisme".

Dans l'engagement lié à la lutte anti-terrorisme avec les Etats-Unis, "les autorités algériennes se sont notamment abstenues de discuter de ces mouvements ou des menaces présumées qu'ils représentent", poursuit la diplomatie américaine qui dénonce le recours du régime algérien à des accusations "de crimes liés au terrorisme pour des activités qui semblaient constituer une expression et un militantisme pacifiques".

En 2021, "l'Algérie a amendé son Code pénal pour élargir la définition des actes terroristes et établir une liste nationale des individus et entités terroristes. Le gouvernement s'est servi des nouveaux amendements pour détenir des militants politiques et des critiques virulents du gouvernement", conclut le rapport du département d'Etat.

## Amnesty International préoccupée par les arrestations d'opposants politiques en Tunisie

L'organisation de défense des droits de l'Homme Amnesty International a exprimé, mardi, son "extrême préoccupation" face à la dernière vague d'arrestations en Tunisie, ayant pris pour cible des opposants politiques et des activistes de la société civile.

Dans une déclaration publiée par son bureau de Tunis, "Amnesty International" a appelé les autorités tunisiennes à "cesser toutes les mesures légales prises contre des activistes pour avoir utilisé leurs droits humains fondamentaux, particulièrement leur droit à exprimer leurs opinions librement et de manière pacifique".

L'organisation a souligné, également, l'impératif de ne plus tra-

duire des personnes critiquant ouvertement le pouvoir devant les tribunaux militaires, insistant sur la nécessité de respecter les droits de l'Homme et les libertés fondamentales.

En outre, "Amnesty International" a fait part de son inquiétude quant à l'usage de l'arsenal juridique pour faire taire les critiques, notamment le décret-loi relatif à la lutte contre les infractions se rapportant aux systèmes d'information et de communication.

Ce décret, poursuit la même source, constitue "une menace pour la liberté d'expression et le droit à la vie privée", évoquant, également, sa crainte à l'égard de l'usage de la loi organique n°2015-

26 relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent ainsi que d'autres articles du Code pénal.

La Tunisie connaît, dernièrement, une série d'arrestations d'hommes politiques, de figures de l'opposition, d'activistes de la société civile, de responsables de médias et de syndicalistes, suscitant une vague d'indignation de plusieurs ONG de défense des droits de l'Homme.

Depuis le coup de force du président Kaïs Saïed qui s'est arrogé les pleins pouvoirs en juillet 2021, plusieurs figures politiques font l'objet de poursuites judiciaires dénoncées par l'opposition comme des réglemens de comptes politiques.



# La délégation marocaine au Conseil des droits de l'Homme met à nu les allégations fallacieuses de l'Algérie



La délégation marocaine au Conseil des droits de l'Homme (CDH) a réfuté, mercredi à Genève, les allégations fallacieuses véhiculées par l'Algérie, en dénonçant sa politique de fuite en avant, à travers l'instrumentalisation des exigences des droits de l'Homme.

Exerçant son droit de réponse dans le cadre des travaux de la 52ème session du Conseil des droits de l'Homme, la délégation marocaine a mis en avant le caractère politique grossier d'une déclaration faite par un groupe isolé de pays à la demande de l'Algérie.

S'il y a un enseignement à tirer de cette démarche politiquement motivée, c'est que le représentant du régime algérien ne souhaite pas, visiblement, changer de tempérament alors même que son pays est aujourd'hui membre du Conseil des droits de l'Homme, a relevé la délégation, notant que l'Algérie continue d'accorder toute son attention à des visées purement politiques, qui "divisent et servent à créer de la polémique vaine et inutile".

Et de souligner que la déclaration instiguée

par le représentant du régime algérien est un tissu de mensonges, avec une lecture tronquée et fautive des résolutions du Conseil de sécurité, que l'Algérie refuse de mettre en œuvre, comme la partie impliquée au premier chef dans la création et le maintien du différend régional sur le Sahara.

Seule la délégation algérienne parmi plus de 150 évoque ce sujet, dévoilant ainsi devant la communauté internationale ses intentions inavouées et sa duplicité qui ne trompent désormais plus personne, a indiqué la délégation marocaine, en s'interrogeant comment un pays nouvellement membre du Conseil des droits de l'Homme se permet, dès l'entame de son mandat, de dissoudre la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme, à son insu, et en l'absence même d'un procès.

La délégation marocaine a affirmé que la fuite en avant et les allégations fallacieuses et sans fondement ne peuvent dissimuler la réalité honteuse des violations massives des droits de l'Homme en Algérie, interpellant le représentant du régime algérien au sujet de deux

questions qui dévoilent le vrai visage du pays concernant des aspects autres que l'art de la propagande qu'il maîtrise.

Comment des manifestants pacifiques et des organes politiques d'opposition peuvent-ils se retrouver accusés de crimes de terrorisme, en 2023? s'est interrogée la délégation marocaine au sujet de la nouvelle loi portant élargissement de la définition du crime de terrorisme dans le Code pénal. Et la délégation de se demander : "Comment l'Algérie peut-elle expliquer l'expulsion systématique de son territoire, de nos frères migrants subsahariens, à la suite d'arrestations forcées, contrairement à tous les principes et conventions sur la protection des droits de l'Homme des migrants?"

Pour finir, la délégation marocaine a invité son homologue algérienne à abandonner toute tactique qui vise à manipuler et à s'investir davantage dans les travaux du Conseil, pour remplir pleinement son rôle de membre, au lieu de faire du Royaume du Maroc, son unique point à l'ordre du jour.

## Le Comité ministériel arabe chargé de l'Iran réitère sa solidarité avec le Maroc face à l'ingérence iranienne dans les affaires intérieures du Royaume

Le Comité ministériel arabe chargé de l'Iran a réitéré sa solidarité avec le Royaume du Maroc face à l'ingérence du régime iranien et de son allié le "Hezbollah" dans les affaires intérieures du Royaume.

Un communiqué publié à l'occasion de la réunion du Comité au Caire souligne que l'armement et l'entraînement par l'Iran d'éléments séparatistes du front polissario "menacent l'intégrité territoriale, la sécurité et la stabilité du Maroc". "Ces pratiques dangereuses et inacceptables s'inscrivent dans la continuité de l'approche déstabilisatrice du régime iranien envers la sécurité et la stabilité régionales", note le communiqué.

Le comité s'est réuni, en marge des travaux de la 159ème session ordinaire du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau des ministres des Affaires étrangères, sous la présidence de l'Arabie saoudite. Ont également pris part en tant que membres, les Emirats arabes unis, le Royaume de Bahreïn et l'Egypte, ainsi que le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes.

Le Comité a également exprimé sa profonde préoccupation face au sectarisme alimenté par l'Iran dans les pays arabes, y compris son soutien et l'armement des milices terroristes et le chaos et l'instabilité qui en résultent dans la région. Ceci est de nature à menacer la sécurité nationale arabe, entravant par là même les efforts régionaux pour une résolution pacifique des problèmes et des crises dans la région.

# Un député LR dénonce une politique française destinée à "saper des décennies d'amitié" avec le Maroc

Le député Les Républicains (LR-droite), Pierre-Henri Dumont, a dénoncé la politique française destinée à "systématiquement saper des décennies d'amitié" avec le Maroc, un partenaire "essentiel" pour Paris, "tant dans le pourtour méditerranéen qu'en Afrique". "Pourquoi la politique menée par la France vise-t-elle à systématiquement saper des décennies d'amitié avec le Maroc?", a lancé, mardi, le député à l'adresse de la ministre des Af-

aires étrangères, Catherine Colonna, lors d'une séance de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Le député LR a interpellé, à cet effet, la cheffe de la diplomatie sur la "pire crise diplomatique" entre Paris et Rabat depuis les années 80.

"Je souhaiterais vous interroger sur la crise diplomatique ouverte avec l'un de nos plus fidèles et anciens partenaires en Afrique, le Maroc (...)", a-t-il dit, faisant

remarquer que le Maroc est "un partenaire essentiel (NDLR : pour la France), tant dans le pourtour méditerranéen qu'en Afrique". "Ces tensions ne sont pas des rumeurs de presse (...).

Il est temps d'engager le plus rapidement possible la désescalade et il appartient à votre ministère d'agir dans ce sens", a-t-il ajouté. "Comptez-vous agir pour retrouver une relation saine et respectueuse avec le Maroc avant que le président de la république ait

fini de saborder ce précieux héritage? Et si oui comment?", a-t-il poursuivi.

Selon lui, "il n'y a pas de fumée sans feu. Il y a des facteurs" qui ont nourri cette crise. Le député a, par ailleurs, pointé l'échec de la politique française sur tout le continent africain. "Les députés LR sont particulièrement inquiets du fiasco de la politique menée par le président de la république et son gouvernement en Afrique.

La récente tournée en Afrique

du président a, malheureusement, mis en lumière de façon cruelle les résultats de la politique menée sur le continent depuis six ans", a-t-il relevé. Il a dénoncé, dans ce sens, une "politique faite de paternalisme, de domotage, de familiarité, d'aveuglement et d'insolence". "Partout où il passe, le président Macron endommage nos relations diplomatiques, affaiblit la voix de la France, et abandonne la francophonie (...)", a renchéri M. Dumont.

# Démantèlement d'une cellule terroriste composée de trois individus partisans de "Daech"

Le Bureau Central d'Investigations Judiciaires (BCIJ) a procédé, jeudi, sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction Générale de la Surveillance du Territoire (DGST), au démantèlement d'une cellule terroriste composée de trois individus partisans de l'organisation terroriste "Daech", pour leur implication présumée dans la préparation de plans terroristes visant à porter gravement atteinte à l'ordre public.

Selon un communiqué du BCIJ, les éléments des Forces Spéciales de la DGST ont mené les procédures d'intervention et d'interpellation dans des opérations séparées et simultanées, ayant visé les trois suspects, âgés entre 19 et 28 ans, à Souk El Arbaa du Gharb, Tétouan et Larache.

Les perquisitions effectuées dans les domiciles des personnes arrêtées ont permis la saisie d'armes blanches, de nombre de manuscrits faisant l'apologie de la pensée extrémiste de "Daech" et incitant à la violence, ainsi que des publications écrites retraçant les activités terroristes des groupes relevant de "Daech" dans la région du Sahel, en plus de matériels et supports numériques qui seront soumis aux expertises techniques nécessaires. Les informations préliminaires de l'enquête révèlent que les mis en cause, qui ont déclaré leur "al-



légeance" à l'organisation terroriste "Daech", planifiaient l'exécution d'une série de dangereux projets terroristes.

A cette fin, ils ont préparé plusieurs contenus numériques relatifs à leurs plans terroristes. Les recherches et investigations ont également révélé que les sus-

pects arrêtés avaient l'intention de fuir le Maroc pour rejoindre les camps de "Daech" dans la région du Sahel, après avoir la mise à exécution leurs plans terroristes, en coordination et avec l'aide d'un des éléments affiliés à cette organisation terroriste. Les membres de cette cellule terro-

riste ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête menée par le BCIJ sous la supervision du parquet chargé des affaires de terrorisme, afin de révéler la nature des ramifications de cette cellule, et d'identifier tous ses plans et projets subversifs.

L'interpellation de ces suspects intervient dans un contexte marqué par la montée de la menace terroriste et la volonté des organisations terroristes mondiales et de leurs filiales régionales de multiplier leurs opérations subversives, conclut le communiqué.

Patricia Llombart Cussac, ambassadrice de l'UE au Maroc

## L'égalité des genres est une valeur partagée entre l'Union européenne et le Maroc



L'égalité homme-femme constitue une "valeur partagée" entre l'Union européenne et le Maroc, a affirmé, mercredi à Bouznika, l'ambassadrice de l'UE au Maroc, Patricia Llombart Cussac, qui participait à l'ouverture de la Rencontre nationale des

directrices des foyers féminins et des centres de formation professionnelle. "L'égalité (des genres) est une valeur partagée entre l'Union européenne et le Maroc", a dit la diplomate, soulignant que "le partenariat stratégique entre le Maroc et l'UE se base sur un certain nombre de valeurs et de principes par-

tagés".

La déclaration conjointe pour un partenariat euro-marocain de prospérité partagée a mis au premier plan un espace de convergence des valeurs, a encore souligné Mme Llombart, affirmant que l'Union soutient l'action du gouvernement marocain "en matière des droits des femmes, de la promotion de l'égalité des chances, de l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et qualifiante, à l'emploi décent..."

"S'adressant aux directrices des foyers féminins et des centres de formations, la responsable européenne a assuré la "pleine mobilisation" de l'UE pour "apporter notre soutien de façon très opérationnelle et au quotidien". Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, Mme Llombart a indiqué que l'UE entretient un "partenariat

très étroit avec le Maroc concernant la promotion de l'égalité des genres", ajoutant que l'Union et le Maroc ont une coopération qui s'étend depuis plusieurs années "et qu'on va renouveler avec un focus très particulier sur l'autonomisation des femmes et l'accès des femmes au marché du travail".

Pour sa part, Leila Rhiwi, représentante de l'Onu Femmes au Maroc a noté, dans une déclaration similaire, les progrès réalisés au Royaume en matière d'égalité des genres, notant qu'"à chaque fois que nous avançons, nous réalisons combien encore il reste à faire pour qu'on arrive à cette planète 50/50 à l'horizon 2030". Mme Rhiwi s'est félicitée que "des progrès normatifs, des réformes de lois, de politiques publiques dédiées, des réformes institutionnelles, des ef-

forts sur les problématiques clés, essentielles au développement de la société et qui permettent d'inclure les femmes ont été engagées par l'ensemble des parties nationales", notant, cependant, que des "poches de résistance" demeurent sur un certain nombre de domaines. Organisée sous le thème "Le foyer féminin: espace d'épanouissement et d'autonomisation socio-économique", la rencontre de deux jours est marquée par la présence de centaines de directrices de foyers féminins et de centres de formation. Cette rencontre sera ponctuée de nombreux ateliers ayant trait notamment à l'offre de formation au sein de ces établissements, à l'autonomisation et l'inclusion socio-économique des femmes et au rôle des foyers féminins et des centres de formation dans la réalisation de l'équité territoriale.

Journée Internationale des Droits des Femmes

## Le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle appelle à une juste représentation des femmes dans les médias



Le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle a décidé, dans le cadre du mandat institutionnel de la HACA en matière de promotion de la culture d'égalité et de parité, de mettre en exergue les relevés du temps d'intervention des personnalités publiques féminines dans les journaux d'information et les émissions d'intérêt général sur les radios et télévisions publiques et privées.

La diffusion de ces relevés dans le cadre de la commémoration de la Journée Internationale des Droits des Femmes a pour objectif de sensibiliser toutes les parties prenantes, à l'inégalité hommes-femmes en matière de temps de parole dans les médias et à la faible évolution de la représentation des femmes dans l'espace public médiatique.

La publication de ces relevés montrant que le temps de parole des personnalités féminines ne dépasse guère 15% du temps global des interventions des personnalités publiques, a également pour objectif de contribuer au débat public sur les enjeux de la juste représentation médiatique des femmes et leur visibilité dans différents domaines d'expertise.

Le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle n'a eu de cesse de relever que cette juste représentation est un moyen de légitimation de la présence des femmes dans l'espace public et de promotion de leur leadership. Il est établi en effet que cette visibilité est susceptible de favoriser l'engagement des femmes dans l'intérêt public, et de faciliter l'appropriation sociale des principes et valeurs de citoyenneté et d'égalité.

Le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle a par ailleurs estimé que malgré quelques progrès réalisés en la matière, de nombreux plafonds de verre persistent, parfois malgré la mobilisation des médias ce qui entrave l'autonomisation politique et sociale des femmes.

De nombreuses décisions normatives prises par le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle sont dédiées à la promotion de la participation citoyenne des femmes dans la sphère médiatique publique. C'est le cas notamment de la Décision n° 20.18 relative à la garantie de l'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion en dehors des périodes électorales et la Décision n° 37.21 re-

lative à la garantie du pluralisme de l'expression politique lors des élections législatives, régionales et communales de 2021.

Considérant que la problématique de la prise de parole des femmes et leur représentation équitable n'interpelle pas uniquement les médias, le Conseil Supérieur a décidé de publier, séparément des relevés trimestriels des interventions des personnalités publiques dans les radios et télévisions, un relevé spécifique consacré à la prise de parole des personnalités publiques féminines. Ce relevé « genre » est désormais adressé par la HACA à plusieurs organisations actives dans le domaine politique et de Droits de l'Homme.

Le Conseil Supérieur considère que les médias ne sont pas un simple miroir qui reflète la réalité ; ils sont des acteurs du changement social puisqu'ils contribuent grandement à la fabrication de l'imaginaire collectif. En garantissant une représentation équitable des femmes, ils contribuent à faire évoluer les comportements dans l'intérêt général de la société marocaine et en faveur du développement démocratique, économique et social du pays.

## DIVERS

### Salon régional de l'eau

Le Coup d'envoi du Salon régional de l'eau de Souss-Massa, placé sous le thème "Les ressources en eau non conventionnelles : une solution alternative et une contribution au développement durable du bassin de Souss-Massa", a été donné, mercredi à Tiznit, en présence du ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka.

L'ouverture de cet événement de deux jours s'est déroulée en présence également du wali de la région de Souss-Massa, gouverneur de la préfecture d'Agadir Ida Outanane, Ahmed Hajji, du président du Conseil de la région, Karim Achenghi, ainsi que des gouverneurs des provinces de Tiznit et d'Inezgane-Ait Melloul.

Organisé par l'Agence du bassin hydraulique du Souss-Massa, sous l'égide du ministère de l'Équipement et de l'Eau, ce salon a pour objectif de contribuer à la mise en œuvre de la vision royale plaçant la problématique de l'eau au cœur des politiques publiques.

Il s'agit d'un événement qui ambitionne également de mettre l'accent sur la nécessité du recours aux ressources hydriques non conventionnelles, en tant que solution alternative pour faire face à la rareté des ressources en eau conventionnelles.

### Forum de l'étudiant

La 18e édition du Forum de l'étudiant, un espace de rencontre directe entre les étudiants et élèves de la province et les institutions d'enseignement supérieur et de formation professionnelle, a été lancée, mercredi à Taza.

Le forum, organisé en partenariat avec la Direction provinciale du ministère de l'Éducation nationale, du Précolaire et des Sports, l'Association marocaine des cadres d'orientation et de planification éducative de Taza et la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services, est une occasion pour les élèves de rencontrer des professionnels et des experts avant de prendre des décisions concernant leur orientation scolaire et professionnelle.

Dans une déclaration à la MAP, Abdelaziz El Hafidi, secrétaire provincial de l'Association marocaine des cadres d'orientation et de planification éducative à Taza, a souligné que le forum vise à orienter les élèves et répondre à leurs questions relatives aux filières académiques et aux formations post-baccalauréat, aux conditions d'accès aux universités, écoles supérieures et professionnelles et aux périodes de formation.

Cette édition connaît la participation d'environ 32 exposants représentant les universités et écoles supérieures et professionnelles, et vise à attirer le plus grand nombre possible d'élèves, d'étudiants et de parents d'élèves, pour s'informer sur les formations et les filières universitaires, a-t-il ajouté.

## Des Femmes militantes du Maroc et d'ailleurs marchent pour la paix à Essaouira

Le Forum Mondial des Femmes pour la Paix, lancé depuis Essaouira, a pris fin, mercredi, avec l'organisation d'une marche pour la paix, marquée par la participation de militantes et d'actrices venues des quatre coins du monde prendre part à cet événement.

Cette marche, qui s'est déroulée en présence du Conseiller de SM le Roi et président-fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, M. André Azoulay et d'acteurs de divers horizons, a pris le départ de l'espace Bayt Dakira pour prendre fin à la plage de la ville où les participantes et participants à ce forum, initié par les "Guerrières de la Paix", un mouvement de femmes juives et musulmanes pour la Paix, la Justice et l'Égalité, ont déposé leurs empreintes sur le sable mouillé et scandé fort "la Paix est possible", dans diverses

langues (arabe, hébreu, anglais, ...) tout en formant une chaîne humaine autour du mot "Paix", écrit de pierres blanches.

Des empreintes qui seront ainsi emportées par la marée haute à destination du monde dans un geste symbolique qui traduit l'espoir, véhicule un message fort et un appel des participantes et participants à cette initiative en faveur de la paix.

Le président de l'Association Marocains pluriels, Ahmed Ghayat, qui coordonnait cette initiative des jeunes souris, a expliqué que ces derniers ont eu l'idée judicieuse de rassembler des pierres blanches au bord de la mer pour écrire, ensuite, le mot "Paix" et inviter les participantes et participants au forum mondial à déposer leurs empreintes.

"La marée va ainsi récupérer ces empreintes

et les envoyer à travers le monde. Un geste simple mais combien symbolique", a-t-il souligné dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP.

Cette deuxième et dernière journée du forum a été aussi ponctuée par la projection, à Bayt Dakira, d'un film documentaire, réalisé par la co-présidente des "Guerrières de la Paix", Hanna Alissoune.

Le film fait la lumière sur les actions et initiatives menées par des femmes, notamment des membres du mouvement "Women Wage Peace", en faveur de la paix au Proche Orient.

Par la suite, des échanges ont eu lieu entre les participantes à ce forum, l'occasion pour ces femmes représentant divers pays de livrer des témoignages émouvants et de raconter, de manière

spontanée, leurs peines, leurs expériences et leurs combats en faveur de la paix.

Elles ont été unanimes à saluer l'organisation de ce forum à Essaouira, le qualifiant de "moment fort" plein d'émotions, mais qui leur permettra de repartir de cette ville, qui incarne parfaitement ces valeurs universelles de paix et de coexistence, avec plus d'engagement et de détermination pour persévérer dans leur combat en faveur de la paix.

Lancé mardi à partir d'Essaouira, à l'occasion de la Journée mondiale de la Femme, le forum Mondial des Femmes pour la Paix a rassemblé des femmes issues du monde entier, militantes pour la Paix mais aussi engagées pour la justice, l'émancipation et la liberté, qui ont livré ensemble un message commun, un appel à la Paix à destination du monde.



## Un an après l'invasion de l'Ukraine, le marché du pétrole transformé et plus incertain



Un an de guerre en Ukraine et de sanctions a profondément bouleversé le marché du pétrole, devenu plus fragmenté et plus incertain, sans doute pour longtemps, avec des prix moyens plus élevés à l'avenir. "Le fonctionnement du marché est radicalement différent, sur bien des points, de ce qu'il était avant l'invasion de l'Ukraine", explique Jim Burkhard, responsable de la recherche sur le pétrole pour S&P Global Commodity Insights.

L'Europe s'est, pour l'essentiel, sevrée des exportations russes, qui ont été redirigées vers l'Asie, et leur a substitué du brut venu de plus loin, Moyen-Orient et Etats-Unis principalement. L'Asie -- Chine et Inde en particulier -- achète son pétrole bon marché auprès d'une Rus-

sie contrainte, tandis que les pays ayant choisi de s'en passer paient leur or noir plus cher.

"Nous avons un vrai marché mondial, très compétitif, qui n'existe plus aujourd'hui", selon Jim Burkhard. "Il est maintenant fractionné." "Entre la Russie, le Venezuela et l'Iran, c'est presque 20% du pétrole mondial qui est coupé de beaucoup de marchés, en particulier des Etats-Unis et de l'Europe", dit-il. "Et désormais, le prix du pétrole dépend de son (pays d') origine, pas de sa qualité." "En moyenne, le pétrole doit voyager davantage pour aller jusqu'à l'acheteur, à flotte constante", a rappelé Torbjorn Tornqvist, président du négociant Gunvor Group, lors de la conférence sur l'énergie CERAWEEK, à Houston (Texas). Dès lors, "les tarifs du fret maritime ont donc

augmenté et restent élevés". "Le marché est transformé et n'est pas près de revenir en arrière", estime José Fernandez, sous-secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, plus haut responsable de la diplomatie américaine sur cette question. "Il y a désormais une défiance fondamentale de l'Europe vis-à-vis de l'énergie russe qui va durer longtemps", précise Eirik Waerness, économiste en chef de la compagnie pétrolière publique norvégienne Equinor.

Lors de CERAWEEK, Bader Al-Attar, directeur de la Kuwait Petroleum Corporation (KPC), a indiqué que le conglomérat public qui exploite les ressources pétrolières du Koweït avait notamment vu s'ouvrir de nouveaux débouchés en Europe pour son kérosène. "L'Europe achète maintenant du gazole au Moyen-Orient, en Inde et en

Chine", abonde Torbjorn Tornqvist.

Parmi les producteurs, les perturbations liées au conflit en Ukraine ont mis encore davantage l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) au centre du jeu. "L'Opep demeure très importante, en particulier parce qu'elle a des capacités excédentaires, principalement en Arabie Saoudite et aux Emirats Arabes Unis", souligne Jim Burkhard.

En revanche, le groupe Opep+, formé en 2016 avec dix pays non-membres, devenu un axe crucial du marché avant la guerre, "n'est plus ce qu'il était" il y a un an, selon l'analyste. La Russie "ne peut plus être pour l'Arabie Saoudite", leader de l'Opep, "le partenaire qu'elle était avant la guerre", avance Jim Burkhard.

Les Etats-Unis sont l'autre acteur majeur dont l'influence a été renforcée. Le premier producteur mondial a ainsi pulvérisé, la semaine dernière, son record d'exportation de brut sur une semaine, avec 5,6 millions de barils par jour, soit près du double de la moyenne quotidienne pour 2021. Malgré cette ouverture, la production américaine reste sensiblement inférieure à son niveau d'avant pandémie. "Les volumes continuent à progresser, mais ils auraient pu augmenter encore davantage", considère Eirik Waerness.

Il mentionne la volonté de l'industrie américaine du pétrole de schiste d'assainir ses finances et la pénurie de matériel et de personnel pour expliquer ce décalage. Pour soutenir les cours, l'Opep a, elle, décidé début octobre de réduire sa production de deux millions de barils par jour.

De ce fait, le marché est "tendu", décrit Eirik Waerness. "Les capacités excédentaires, que ce soit pour le pétrole ou le gaz, sont très faibles." "Et on ne sait pas combien de temps la Russie va continuer à produire 11 ou 12 millions de barils par jour", souligne-t-il. Avec la sortie du pays, après l'invasion, de tous les groupes pétroliers étrangers, "la Russie sera-t-elle en mesure de remplacer ces compétences ?", s'interroge l'économiste.

A cela s'ajoute le sous-investissement chronique dans le pétrole, qui se creuse du fait de la transition énergétique et menace l'offre de contraction. Dans ce marché post-invasion de l'Ukraine, morcelé et sous tension, "on aura encore des cycles" avec d'importantes variations des cours, à la baisse comme à la hausse, prévient Jim Burkhard. "Mais le centre de gravité sera autour de 70 ou 80 dollars le baril, ce qui est plus élevé que ce qu'on a vu ces 20 ou 30 dernières années."

## La centrale nucléaire de Zaporijjia coupée du réseau électrique après une frappe russe

La centrale nucléaire de Zaporijjia, occupée par l'armée russe dans le sud de l'Ukraine, a été coupée du réseau électrique ukrainien après une frappe russe, a affirmé jeudi l'opérateur nucléaire ukrainien, mettant en garde contre un risque d'accident.

"La dernière ligne de communication entre la centrale nucléaire occupée de Zaporijjia et le réseau électrique ukrainien a été coupée à cause d'attaques de roquettes"

russes, a indiqué dans un communiqué Energom.

Cette annonce intervient alors qu'une nouvelle vague de frappes russes a touché jeudi matin plusieurs villes et infrastructures de l'Ukraine. "Actuellement, la centrale (...) est passée en mode +black out+ pour la sixième fois depuis l'occupation, les réacteurs des unités 5 et 6 ont été mis (à l'arrêt) à froid", a ajouté Energom.

L'opérateur précise que 18 gé-

nérateurs diesel de secours ont été enclenchés pour assurer l'alimentation minimale de la centrale. "Ils ont assez de carburant pour dix jours. Le compte à rebours a commencé", souligne Energom. "S'il n'est pas possible de renouveler l'alimentation électrique extérieure de la centrale, un accident avec des conséquences radioactives pour le monde entier pourrait avoir lieu", avertit l'opérateur.

L'armée russe a occupé dès le 4 mars 2022, neuf jours après le

début de son invasion, cet immense complexe nucléaire du sud de l'Ukraine. La centrale, qui produisait auparavant 20% de l'électricité ukrainienne, a continué à fonctionner les premiers mois de l'invasion, malgré des périodes de bombardements, avant d'être mise à l'arrêt en septembre.

Depuis, aucun de ses six réacteurs VVER-1000 datant de l'époque soviétique ne génère de courant, mais l'installation reste connectée au système énergétique

ukrainien et consomme de l'électricité produite par celui-ci pour ses propres besoins.

Précédemment, l'opérateur nucléaire ukrainien avait prévenu que la mise à l'arrêt de la centrale entraînait "une dégradation graduelle de tous ses systèmes et de son équipement". Energom s'était également inquiété d'un "risque d'incident nucléaire" en cas de rupture de la dernière ligne électrique reliant la centrale au système énergétique ukrainien.

# L'UE au pied du mur dans la bataille des étiquettes nutritionnelles

L'Union européenne cherche une solution consensuelle d'étiquetage nutritionnel après avoir écarté le Nutri-Score, plébiscité par les consommateurs en France, mais cible d'une fronde menée par l'Italie qui y voit une menace pour son industrie agroalimentaire, mais aussi sa gastronomie.

Dans le cadre de la Stratégie "de la ferme à la fourchette", la Commission européenne devait présenter une proposition d'étiquetage harmonisé et obligatoire avant la fin 2022 pour lutter contre la "malbouffe", mais cette proposition a été repoussée à une date indéterminée en 2023. Avec ses pastilles allant du vert au rouge assorties des lettres de A à E permettant d'évaluer la teneur des aliments en "bons nutriments" (protéines, fibres) et en "mauvais" (sucre, sel, acides gras), le Nutri-Score français faisait initialement figure de favori pour être étendu à l'ensemble des Vingt-Sept.

Il a déjà été adopté par six États membres de l'UE: la France, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Espagne. C'était sans compter avec l'opposition virulente de l'Italie qui a réussi à rallier Chypre, la Grèce, la République tchèque, la Roumanie ou encore la Hongrie. "La Commission ne va pas proposer le Nutri-Score" en tant que tel pour "ne pas mettre sur la table quelque chose qui polarise les débats", a annoncé fin septembre Claire Bury, une responsable de la Commission pour la durabilité alimentaire.

Pourtant, selon 270 scientifiques qui ont lancé un appel en faveur du Nutri-Score le 16 mars 2021, celui-ci est "le seul logo nutritionnel en Europe à avoir fait l'objet de nombreuses études scientifiques démontrant son efficacité, sa pertinence et son utilité pour les consommateurs et la santé publique". "Une campagne de lobbying intense contre cet outil au profit d'intérêts commerciaux a



malheureusement brouillé les cartes", regrette Emma Calvert, du Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC), alors qu'en Europe l'obésité concerne désormais un adulte sur quatre, selon l'OMS. Bruxelles examine à l'heure actuelle les différents affichages existants: le Nutri-Score dont les grandes lignes peuvent toujours en fine servir d'inspiration, les logos vert ou noir des pays nordiques (moins contraignants) mais aussi le système défendu par l'Italie, le Nutrinform Battery, qui tient compte des portions potentiellement consommées. Dès sa campagne électorale, la Première ministre italienne Giorgia Meloni avait mis les pieds dans le plat, dénonçant des dispositifs "discriminatoires et pénalisants pour notre système agroalimentaire".

La puissante industrie italienne

et ses géants comme Ferrero (Nutella, Rochers...) seraient touchés et Rome dit redouter également une dévalorisation des produits phares de sa gastronomie et du régime méditerranéen (huile d'olive, miel, fromages comme le parmesan, le jambon de Parme, les pizzas...). La Coldiretti, principale association professionnelle du secteur agricole en Italie, relève à ce titre un paradoxe du Nutri-Score qui finit par "exclure de l'alimentation des aliments sains et naturels présents sur les tables depuis des siècles pour privilégier des produits artificiels".

Un argument volontiers repris par plusieurs eurodéputés qui suggèrent de cibler les aliments ultra-transformés et leur marketing plutôt que les produits du terroir. "La surcharge pondérale des adolescents ne vient pas du fait qu'ils mangent trop de camembert", ironise l'eurodéputée Irène Tolleret (Renew, libéraux). L'idée serait de tenir compte des portions. Pour l'heure, le Nutri-Score français évalue effectivement les aliments selon la même référence de 100 grammes ou 100 millilitres dans le but de favoriser les comparaisons, sans tenir compte du fait que certains, comme l'huile d'olive ou le fromage, sont consommés en petite quantité.

En attendant, le temps presse: la proposition de la Commission doit être débattue par les États puis soumise aux eurodéputés dont le mandat expire en 2024. Si la Commission rate le coche, "ce sera une occasion manquée majeure pour aider les consommateurs européens, en particulier les plus vulnérables", regrette Emma Calvert. Car pendant ce temps de nombreux pays avancent, avec parfois

des mesures plus ambitieuses comme au Chili dont le système obligatoire depuis 2016 "est en passe de faire l'objet de lois similaires dans 32 États", selon Guido Girardi, l'ancien sénateur à l'origine de la réglementation.

Au Chili, la présence d'un seul logo noir (présence élevée de calories, graisses saturées, sucre ou sel) sur un produit prive son fabricant de toute possibilité de faire de la publicité à la télévision. "Une des conséquences, c'est que plus de 20% des produits ont fait l'objet de nouvelles recettes", avec moins de sucre ou sel, précise M. Girardi.

Le Nutri-Score n'est, lui, affiché sur les emballages que sur la base du volontariat. Des produits traditionnels régionaux tout comme des grandes marques internationales de sodas ou de confiserie s'y refusent toujours.

## Washington s'inquiète de l'emprise de Pékin sur les chaînes d'approvisionnement

Les États-Unis s'inquiètent de plus en plus que la Chine puisse utiliser sa position dominante sur les chaînes d'approvisionnement comme moyen supplémentaire de faire progresser son influence politique et militaire, selon un rapport du renseignement américain dévoilé mercredi.

L'Évaluation annuelle des menaces", rédigée par les services de la directrice du renseignement national, avance que Pékin utilise déjà son emprise sur les chaînes d'approvisionnement pour forcer des entreprises étrangères et certains États

à transférer des technologies et des innovations vers la Chine. "L'État chinois est capable d'exploiter ses positions dominantes sur des chaînes d'approvisionnement clés afin d'atteindre ses objectifs, néanmoins pas sans un coût important pour lui-même", affirme le rapport.

Le danger ne serait qu'accru en cas d'invasion réussie de Taïwan par Pékin -- l'île étant également l'un des leaders mondiaux en matière de composants industriels et technologiques, et particulièrement de semi-conducteurs, selon le document. Les perturbations engendrées par la pandémie de Covid-19 ont montré

au monde l'importance des chaînes d'approvisionnement dans l'économie globalisée, et ont illustré la façon dont l'arrêt d'une seule usine en Chine ou ailleurs dans le monde pouvait entraîner l'interruption d'opérations industrielles majeures à l'autre bout de la planète.

Le rapport américain liste en particulier la domination de la Chine sur certains secteurs technologiques dont celui des semi-conducteurs, de certains minéraux, des batteries, des panneaux solaires, ou encore des produits pharmaceutiques. Il cite un discours de Xi Jinping d'avril 2020 dans lequel le

président chinois avait affirmé que la Chine souhaitait accroître son contrôle sur les chaînes d'approvisionnement clés afin de "pouvoir utiliser ces dépendances pour menacer et isoler des pays étrangers durant une crise".

"La domination de la Chine sur ces marchés pourrait poser des risques importants aux secteurs américains et occidentaux de manufacture et de consommation si l'État chinois était capable de mettre habilement à profit sa domination pour des gains politiques et économiques", précise le rapport.

Le document souligne que

d'autres défis militaires sont également posés par la Chine: les capacités de l'armée chinoise en matière de missiles conventionnels font désormais "probablement" peser une grave menace sur les bases américaines en Asie de l'Est.

Et dans l'espace, la Chine figurera probablement d'ici 2030 "parmi les meilleurs du monde" dans tous les domaines, hormis certaines technologies spécifiques. D'ici cette date, le bras commercial de l'industrie spatiale chinoise sera également un important concurrent de ses rivaux occidentaux, conclut le rapport.

# Horizons

## Les arguments économiques en faveur du leadership climatique des femmes

Comment atteindre les objectifs climatiques mondiaux? Nous pourrions commencer par confier davantage cette tâche aux femmes, ce qui renforcerait considérablement nos chances non seulement de maîtriser le réchauffement climatique, mais également de parvenir à une plus grande prospérité.

Les recherches émergentes soulignent les arguments économiques et de développement en faveur du recours au prisme de l'égalité des sexes en matière d'investissements liés au climat. Elles mettent également en lumière le rôle essentiel que jouent les femmes dans le leadership climatique. Un récent rapport du Fonds européen d'investissement révèle que les sociétés détenues par des femmes enregistrent de meilleurs scores environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) par rapport aux autres, et que les entreprises dont la direction est davantage composée de femmes ont d'autant plus tendance à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.

De même, les dirigeantes d'entreprise ont davantage tendance à investir dans les énergies renouvelables, permettant ainsi réduction des gaz à effet de serre (GES) et amélioration des résultats environnementaux, et les sociétés détenues par des femmes sont plus susceptibles de viser une meilleure efficacité énergétique ainsi que des pratiques telles que le recyclage. Les banques dirigées par des femmes ont également moins tendance à prêter aux pollueurs majeurs.

Dans le milieu professionnel, le leadership des femmes est associé à une plus grande transparence concernant l'empreinte environnementale, et la présence d'une meilleure représentation féminine aux conseils d'administration est positivement corrélée à une communication intégrée concernant les émissions de GES. Une forte présence féminine aux conseils d'administration est synonyme non seulement de meilleurs résultats climatiques, mais également d'une plus grande innovation. Compte tenu de ces découvertes, il n'est pas surprenant que les villes les plus durables de la planète soient administrées par des femmes. Or, tandis que plus d'un cinquième des grandes sociétés se sont engagées à atteindre zéro émission nette d'ici 2050, très peu d'entre elles appliquent des mesures explicites pour inclure les femmes dans leurs processus décisionnels et plans d'action climatique. Si ces sociétés œuvraient davantage pour cela, elles renforceraient significativement leurs chances d'atteindre leurs objectifs.

Promouvoir davantage de femmes aux plus hauts postes dans les entreprises n'est pas qu'une question d'égalité, mais également une question de leadership et d'entrepreneuriat, deux aspects qui jouent un rôle essentiel dans la croissance écono-



mique et la création d'emplois, avec des retombées sociales, environnementales et climatiques positives. Les femmes se heurtent malheureusement à des obstacles économiques et sociaux plus coûteux que ceux rencontrés par les hommes dans la création et le développement d'une entreprise. Bien que l'entrepreneuriat féminin progresse à travers le monde, les hommes propriétaires d'entreprise demeurent trois fois plus nombreux que les femmes propriétaires d'entreprise.

D'après les récentes recherches du département d'économie de la Banque européenne d'investissement, seulement 36% des entrepreneurs dans l'Union européenne sont des femmes, notamment parce que celles-ci rencontrent davantage de difficultés que les hommes pour le financement de leur projet d'activité. Bien que les entreprises financées par des femmes obtiennent une forme de soutien public, ce soutien se limite souvent à des subventions de démarrage, tandis que l'accès à une plus large finance aux fins de la croissance de leur entreprise demeure limité. En Europe, seulement 2% des capitaux investis se destinent à des équipes fondatrices entièrement féminines, et seulement 5% à des équipes mixtes. Les équipes entièrement masculines représentent de leur côté un pourcentage stupéfiant de 93% des capitaux investis.

Les conséquences de cette inégalité sont considérables. Les femmes propriétaires d'entreprise sont plus enclines à employer d'autres femmes, à les conserver dans l'entreprise, ainsi qu'à développer les compétences de leurs employés en investissant dans la formation. La BEI révèle que 47% des entreprises détenues par des femmes comptent plus de 50% d'employées, contre seulement 26% dans les entreprises détenues par des hommes.

La transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement et plus numérique peut libérer davantage d'opportunités pour les femmes, dans la mesure où les entreprises qui poursuivent ces objectifs ont également tendance à croître de manière plus dynamique, créant ainsi des emplois et contribuant à généraliser les pratiques de promotion de la parité des sexes. Plusieurs éléments de preuve démontrent par ailleurs que les startups vertes sont plus souvent créées par des femmes.

Au-delà du développement de la présence féminine aux postes de direction d'entreprise, il nous faut également accroître cette présence dans d'autres domaines de l'économie. Les investisseuses, par exemple, jouent un rôle de plus en plus important, dans la mesure où elles privilégient davantage que les hommes les investissements axés sur les critères ESG. En soutenant les investisseuses, les femmes gestionnaires de fonds et les entrepreneuses, renforceront considérablement nos chances d'accélérer les solutions climatiques – dont un grand nombre nécessitent des investissements à grande échelle.

Comme le souligne le Gender-Smart Climate Finance Guided de l'organisation 2XCollaborative, il existe de nombreux moyens de faire en sorte que les femmes jouent un plus grand rôle, que ce soit en promouvant davantage de femmes aux postes de direction des fournisseurs de services financiers, en soutenant les investisseuses, ou en appuyant la démarche écologique des consommatrices. Les femmes se soucient de la durabilité, et dans la mesure où elles décident généralement des achats au sein des ménages, c'est à elles que doivent s'adresser les marketeurs de produits respectueux du climat. C'est pourquoi la Financial Alliance for Women, un

réseau mondial réunissant 90 institutions financières, explore comment écologiser la proposition de valeur client pour les femmes, dans une large gamme de produits et services.

De même, dans le cadre de son nouvel engagement consistant à conjuguer finance et égalité des sexes, la bourse du Luxembourg a commencé à mettre en évidence plusieurs instruments de dette durables, qui soit fixent des objectifs d'égalité des sexes, soit lèvent des financements pour des projets en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Il s'agit de mesures simples, qui peuvent nettement faciliter pour les investisseurs l'identification d'obligations axées sur l'égalité des sexes.

Mais les dirigeants politiques doivent également accomplir davantage pour renforcer la participation des femmes à la transition écologique. Il leur incombe notamment de proposer des solutions abordables et de qualité en matière de garde d'enfants, d'accroître le soutien aux entreprises détenues par des femmes, de développer les opportunités financières et de réseautage disponibles pour les entrepreneuses dirigées et détenues par des femmes, ainsi que de mettre en œuvre des mesures de lutte contre l'inégalité des sexes dans les secteurs technologiques.

Nous devons à la fois supprimer les obstacles économiques que rencontrent les femmes, et leur fournir les ressources ainsi que le soutien dont elles ont besoin pour réussir. En présence de plus nombreuses femmes à la tête des entreprises, nous pourrions créer un monde plus équitables pour tous, et conférer à l'humanité une meilleure chance de survie.

**Par Barbara Balke**  
Secrétaire générale de la Banque européenne d'investissement



07:00 : Hymne national+ Coran  
 07:10 : Tinnubga  
 07:40 : Arrouad  
 08:35 : Amouddou  
 09:30 : Oulad Imekhtar  
 10:25 : Serba  
 11:00 : Oussrati  
 12:00 : Rad Al Bal  
 12:10 : ser lkdin  
 12:50 : Capsule Stand up  
 13:00 : JT Addahira  
 13:43 : Prière du Vendredi  
 14:10 : Ouyoune Ghaïma  
 14:40 : JT en Amazigh  
 15:00 : JT en Espagnol  
 15:20 : Nour wa Bassair  
 15:40 : Quot Al Qoulob  
 16:00 : Alwan Mina  
 Al Madih  
 16:20 : YAS'ALOU-NAK  
 17:00 : Anmougar  
 18:00 : Machi Bhalhom  
 18:15 : Machi Bhalhom  
 18:30 : JT en Français  
 18:50 : Serba  
 19:30 : Lflouka  
 19:40 : Sihatouna  
 19:45 : Capsule Stand up  
 19:55 : ser lkdin  
 20:30 : JT Principal  
 21:30 : Andi Holm  
 22:30 : Nozha Ailiya  
 00:00 : Dernier Bulletin  
 D'information  
 00:20 : Masrah Al Aoula  
 00:50 : Dayer Lbuzz  
 01:50 : Machi Bhalhom  
 02:10 : Serba  
 02:50 : ser lkdin  
 03:30 : Oulad Imekhtar  
 04:30 : Tinnubga  
 05:00 : Arrouad  
 06:00 : Amouddou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid  
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI  
 06:25:00 : SABAHYAT 2M  
 07:10:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 07:30:00 : MAGAZINE : AL MILAF  
 08:30:00 : FEUILLETON : TARIQ AL WARD  
 09:25:00 : FEUILLETON : AL IRT  
 09:50:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
 10:00:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJ-ROUHA  
 10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 11:05:00 : SABAHYAT 2M  
 12:00:00 : SERIE : Dima jirane  
 12:30:00 : QUOTIDIENNE AKHIR TAMANE  
 12:35:00 : METEO  
 12:45:00 : AL AKHBAR  
 13:15:00 : MOUJAZ RIYADI  
 13:40:00 : RELIGIEUX : PRIERE DU VENDREDI  
 14:15:00 : FEUILLETON : AL AMANA  
 15:00:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
 15:15:00 : SPORT : RALLYE AICHA DES GAZELLES  
 15:20:00 : MAGAZINE : TOUROUQ AL 3ARIFINE  
 15:35:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT  
 16:25:00 : SABAHYAT 2M  
 17:15:00 : DESSIN ANIME : BERNARD  
 17:15:00 : DESSIN ANIME : Mouss & Boubidi  
 17:20:00 : DESSIN ANIME : CALIMERO  
 17:30:00 : SERIE : MINI-VAR  
 17:35:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
 17:45:00 : MAGAZINE : POP UP  
 17:55:00 : FEUILLETON : HOURIA  
 18:45:00 : MAGAZINE : CAPSULE AHSANE PATISSIER  
 18:50:00 : SPORT : RALLYE AICHA DES GAZELLES  
 19:00:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
 19:50:00 : MAGAZINE : ADDINE WA ANNASS  
 20:00:00 : INFO SOIR  
 20:25:00 : QUE DU SPORT  
 20:30:00 : METEO  
 20:35:00 : ECO NEWS  
 20:45:00 : AL MASSAIYA  
 21:15:00 : ECO NEWS  
 21:15:00 : METEO  
 21:25:00 : RACHID SHOW  
 22:45:00 : MINI-SERIE : Tamazzouq  
 23:55:00 : FEUILLETON : AL AMANA  
 00:40:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
 01:25:00 : MAGAZINE : AL LAYLA SAHRATNA  
 03:00:00 : MAGAZINE : AL HANE 3CHAQNAHA  
 04:05:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE  
 05:00:00 : FEUILLETON : HOURIA



07:00 : Matinales Infos  
 11:05 : Questions ÉCO  
 11:30 : On s'dit tout  
 12:00 : Midi Infos  
 13:30 : Croissance Verte  
 14:00 : Midi Infos  
 15:30 : Questions ÉCO  
 16:00 : Midi Infos  
 16:30 : On s'dit tout  
 17:00 : Midi Infos  
 17:30 : Hebdo-Santé  
 18:00 : Soir Infos  
 18:30 : On s'dit tout  
 19:00 : Soir Infos  
 19:30 : Questions ÉCO  
 20:00 : Soir Infos  
 21:35 : Croissance Verte  
 22:00 : Soir Infos  
 22:30 : L'CLUB  
 23:00 : Soir Infos



06h30 : Tfo  
 09h15 : Téléshopping  
 09h55 : Familles nombreuses  
 10h30 : Amour, gloire et beauté : Série  
 11h00 : Les feux de l'amour : Série  
 11h50 : Les 12 coups de midi  
 13h00 : Journal  
 13h55 : Sugar baby malgré moi : Téléfilm  
 15h25 : Piégée par mon sugar daddy : Téléfilm  
 15h25 : Familles nombreuses : la vie en XXL divertissement  
 18h30 : Ici tout commence : Série  
 19h10 : Demain nous appartient : Série  
 18h55 : Météo  
 19h00 : Journal  
 20h55 : C'est Canteloup  
 21h10 : Safe : Série  
 22h55 : Safe : Série  
 01h35 : Esprits criminels : Série  
 03h10 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info  
 06h30 : Télématin  
 09h30 : La maison des Maternelles  
 10h45 : Tout le monde veut prendre sa place  
 11h20 : Chacun son tour : Jeu



11h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu  
 13h00 : Journal  
 13h55 : Ca commence aujourd'hui : Magazine  
 15h05 : Affaire conclue : Magazine  
 18h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu  
 20h45 : N'oubliez pas les paroles : Jeu  
 19h50 : Météo  
 20h00 : Journal  
 20h45 : Un si grand soleil : Série  
 22h15 : Envoyé spécial : Magazine  
 23h00 : Complément d'enquête : Magazine  
 00h15 : Nous, les Européens  
 23h50 : 13h15 le dimanche  
 02h20 : Ca commence aujourd'hui  
 03h20 : Affaire conclue  
 04h15 : Tout le monde veut prendre sa place



06h00 : M6 music  
 06h45 : M6 music kid  
 07h10 : M6 boutique kid  
 08h50 : M6 boutique  
 10h05 : Ca peut vous arriver  
 11h30 : Ca peut vous arriver chez vous  
 12h30 : L'œil de Philippe Cave rivière : Divertissement  
 12h45 : Le 12.45  
 13h35 : Scènes de ménages : Série française  
 14h00 : Un jour, un doc : Magazine  
 16h55 : Le château de mes rêves : Magazine  
 16h55 : La meilleure boulangerie de France : Divertissement  
 19h45 : Le 19.45, météo  
 20h30 : Scènes de ménages : Série française  
 21h10 : Pékin express : Divertissement  
 01h40 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal  
 20h05 : 28 minutes samedi : Magazine  
 20h55 : Manayek : trahison dans la police :



Série  
 22h25 : Manayek : trahison dans la police : Série  
 00h35 : Le gout de la svane : Documentaire  
 01h20 : Brésil et le cas Lula da Silva



06h00 : Okoo. Dessins animés  
 08h30 : Envie dehors  
 09h10 : Dans votre région  
 10h55 : Outre-mer le mag  
 11h25 : Outre-mer l'info  
 11h50 : Le 12-13  
 12h55 : Météo à la carte : Magazine  
 13h00 : Le Renard : Série  
 15h10 : Cyclisme : Paris-Nice  
 17h00 : Slam : Jeu  
 17h45 : Questions pour un



champion : Jeu  
 18h30 : Le 18-30  
 19h00 : Le 19-20  
 20h00 : Sauveteurs de saison : Magazine  
 20h20 : Samedi d'en rire, la quotidienne  
 20h45 : Tout le sport  
 21h10 : La malediction de Provins : Téléfilm  
 23h00 : La France en vrai : Magazine  
 01h05 : ORTF : Documentaire  
 02h50 : Les carnets de Julie  
 03h45 : Outre-mer : story

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

EXPOSÉ AU SOLEIL	INDIVIDU	MAGIC-ENNE	PARTIE DE PLAISIR	SODIUM	VENUES AU MONDE	OADRE POUR LA GAUCHE	GLACES	CUBE
BRAVE					ACCEPTÉ			BUTE
					JOINT	VOYELLES		LE MÊME
BOUQUIN-AGE			PROLO					
		MISES À L'OMBRE		SODIUM	FABRIQUE	EN ROBAGE		REPLI
SAISON CHAUDE	EN DIRECT	CALCIUM	DANS LE VENT		GRECQUE	LICER		
FEMME JALOUSE						GRAND ARBRE		
FLUIDE EXCITANT						POST-SCRIPTUM		FORE
CUBE	EN FILIGRANE			REBELLE SUR LE FRONT			EN PUBLIC	À SEC
	POULIE				MACHIN			
ESPIONNAGES	TANTINET EN COUPLE			PRONOM	POSSESSIF	EN MARS	ARTICLE	ESPAÑOL
								LA FIN DU JOUR
ARTICLE			LIEU DE TRAVAIL					

Solution mots flechés d'hier

RE	T	E	N	U	E	C	O	R	S
C	A	R	T	O	N	O	R	N	E
C	O	R	S	O	L	I			
N	A	V	A	L	E	L	I	O	N
P	O	T	I	N	I	E	M	I	S
M	A	S	S	A	G	E	A	S	
N	E	T	I	O	N	A	G	I	R
P	A	I	T	E	N	L	E	V	E
N	O	S	I	M	O	I	S	E	
G	R	I	F	F	E	Z	N		
G	R	A	S	I	N	G	E	N	E
E	T	A	N	T	E	T	U	N	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumin Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laarak

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Yousseoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

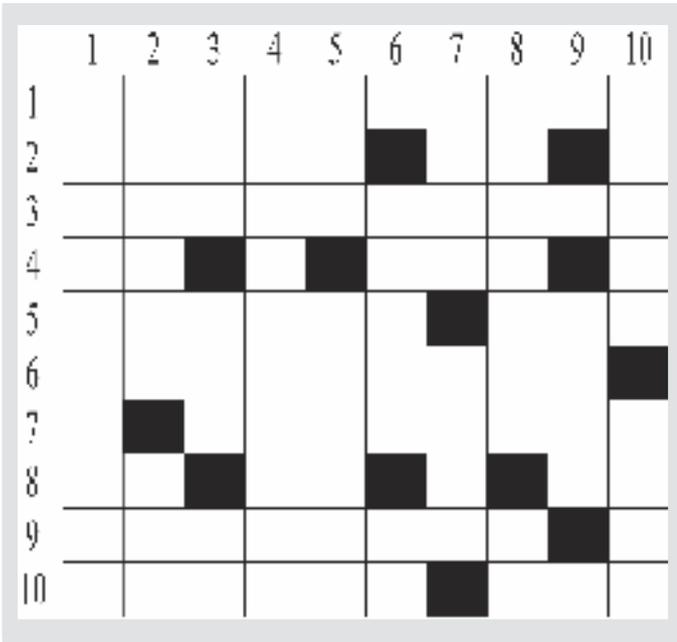
**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**Logo OJD Maroc 2017**  
www.ojd.ma

### Mots croisés



**Horizontalement**

- 1- Surveillant intérieur
- 2- Reconnaît – Gardé pour soi
- 3- Saint des saints
- 4- Indicateur – Premier mot du Coran
- 5- Gilet pare flèches – Palmipède
- 6- Tant
- 7- Récolte de foins
- 8- Pour une livre – Drame jaune – Vieux do
- 9- Interprétations
- 10- Héros grec – Bout de cercle

**VERTICALEMENT**

- 1- Petite chute
- 2- Fabrique d'œufs – C'est beau !
- 3- Négatif – Mouvement de dames – Bout de cycle
- 4- Savoureux
- 5- Démonstratif – Rattaché
- 6- Conseil savant – Ile de France
- 7- Etrésillon – Etat d'Europe
- 8- Faisons du tort – Possessif
- 9- Aussi
- 10- Disciple – Système TV

### Solution mots croisés d'hier



### Grilles de sudoku

**Facile**

8	3		7	9	1	4		
		2	3	1				
7		6	2			1	4	
	8	3	7		1	2	6	
2	9			5		7		
								1
			2	6	4			
	2	9	8	4			3	6

**Moyen**

		7	1					9
	4							2
1								6
8		5	2					9
3	1	4	6	9			8	7
	2		7	3				4
4								1
	8							3
5			3	6				

**Difficile**

			7	6	5		4	
		4		5	9	7		
7	5						6	
3			1				8	
9						3	5	
2	6	1		7				
4	9	2	8					

**Expert**

	5				1			
7		3			9			
4						6		
				8	7		4	
3	4			5		2		7
	9		1	2				
	6							9
			6			8		2
		8						7

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

5	6	7	3	9	1	8	2	4
4	9	8	2	7	6	3	5	1
3	2	1	5	8	4	6	9	7
7	4	3	8	6	2	5	1	9
9	1	6	7	5	3	2	4	8
8	5	2	1	4	9	7	6	3
1	8	9	6	2	7	4	3	5
2	7	4	9	3	5	1	8	6
6	3	5	4	1	8	9	7	2

**Moyen**

5	1	9	8	2	6	7	4	3
4	7	2	9	1	3	8	5	6
6	3	8	5	4	7	2	9	1
8	2	7	6	9	1	5	3	4
1	6	5	2	3	4	9	8	7
3	9	4	7	8	5	6	1	2
2	5	1	4	6	9	3	7	8
9	4	6	3	7	8	1	2	5
7	8	3	1	5	2	4	6	9

**Difficile**

7	8	3	1	9	5	4	2	6
6	1	4	7	8	2	5	3	9
2	5	9	6	3	4	1	8	7
8	6	5	4	1	3	9	7	2
3	2	1	9	6	7	8	5	4
9	4	7	2	5	8	6	1	3
4	3	8	5	7	9	2	6	1
5	9	6	3	2	1	7	4	8
1	7	2	8	4	6	3	9	5

**Expert**

3	6	1	2	8	9	4	5	7
7	9	5	3	4	1	6	8	2
8	2	4	6	7	5	3	9	1
6	4	3	9	1	8	2	7	5
5	8	9	4	2	7	1	3	6
2	1	7	5	6	3	9	4	8
4	5	6	8	3	2	7	1	9
9	7	2	1	5	4	8	6	3
1	3	8	7	9	6	5	2	4

# Economie

L'ONMT scelle un partenariat historique avec TUI GROUP

Adel El Fakir, directeur général de l'Office national marocain du tourisme (ONMT) a signé, mardi 7, un accord record avec Sebastian EBEL, président Directeur général de TUI Group, premier opérateur mondial du tourisme.

Cet accord couvre les 5 prochaines années allant de la saison été 2023 à l'hiver 2027-2028, soit 10 saisons et permettra, sur cette période, de doubler les arrivées touristiques vers le Maroc avec un taux de croissance de l'ordre de 220%. Notons qu'aujourd'hui TUI enregistre environ quelque 210.000 clients annuels sur le Maroc. Grâce à ce partenariat le volume avoisinera le demi-million de clients.

Pour Adel El Fakir, «c'est un moment important pour l'ONMT et pour le tourisme marocain. TUI est incontestablement un opérateur de premier plan dont l'incidence, en termes de volume, est notable pour le secteur. Cet accord va donc permettre une montée en puissance de leur programmation du Maroc et augure également d'engagements similaires de nombreux autres prescripteurs de voyage».

Dans le détail marché par marché, ce partenariat permettra de doubler les arrivées touristiques au départ de la France, tripler les arrivées touristiques au départ de l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, tripler les arrivées touristiques au départ du marché UK, tripler les arrivées touristiques au départ de la Belgique et quadrupler les arrivées touristiques au départ du marché néerlandais.

L'ONMT poursuit ainsi ses efforts sans relâche et déploie sa stratégie de conquête des principaux marchés émetteurs stratégiques pour le Maroc.

Rappelons que TUI GROUP est le leader mondial du tourisme qui regroupe une grande diversité d'activités : des tour-opérateurs avec des marques fortes, 1.600 agences de voyages et des portails en ligne, près de 400 hôtels, des agences réceptives dans le monde entier, six compagnies aériennes avec environ 150 avions et 18 navires. Au Maroc, le groupe compte continuer sa dynamique avec un plan d'investissement très important à Agadir et Marrakech.

## L'industrie manufacturière table sur une hausse de la production au premier trimestre



«Au premier trimestre 2023, les entreprises de l'industrie manufacturière s'attendent à une augmentation de leur production», indique le Haut-Commissariat au plan (HCP) dans une récente note d'information.

Selon les explications de l'organisme public, chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc, ces anticipations seraient attribuables à une hausse de l'activité de l'«Industrie alimentaire», de la «Métallurgie» et de la «Fabrication d'équipements électriques».

Cette évolution s'expliquerait également par la diminution de l'activité de l'«Industrie chimique» et de la «Fabrication de machines et équipements», ajoute le Haut-Commissariat.

A noter que les anticipations des industriels prévoient globalement une stabilité des effectifs employés au premier trimestre de cette année, indique, par ailleurs, le HCP qui vient

de dévoiler les résultats de ses enquêtes trimestrielles de conjoncture auprès des entreprises opérant dans les secteurs des industries manufacturières, de l'extraction, de l'énergie, de l'environnement ainsi que celui de la construction.

Dans sa note d'information, l'institution publique annonce que les entreprises opérant dans le secteur des industries extractives prévoient également une hausse de leur production pour le premier trimestre.

Comme l'explique l'institution dirigée par Ahmed Lahlimi Alimi, «cette évolution serait imputable principalement à une augmentation de la production des phosphates».

Il est important de souligner qu'au niveau des effectifs employés, les patrons sondés dans le cadre de ces enquêtes trimestrielles de ce secteur prévoient parallèlement une diminution.

D'après les résultats des enquêtes réalisées au titre du premier trimestre en cours, la production énergétique connaîtrait une baisse au premier trimestre 2023, en raison du recul de la «Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné».

En ce qui concerne l'emploi, les patrons des entreprises relevant de ce secteur annoncent s'attendre à une baisse des effectifs au cours du même trimestre, indique le Haut-Commissariat.

Durant la même période, les entreprises de l'industrie environnementale anticipent, pour leur part, une stabilité de la production notam-

ment dans les activités de «Captage, traitement et distribution d'eau» ainsi qu'au niveau des effectifs employés.

Les enquêtes de conjoncture du HCP auprès des entreprises révèlent parallèlement que la production de l'industrie manufacturière aurait connu une augmentation au quatrième trimestre 2022, suite à la hausse de la production dans les branches de l'«Industrie automobile», de la «Fabrication d'équipements électriques» et de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques».

Cette évolution serait également due à la baisse de la production dans les branches de la «Fabrication de boissons», de la «Fabrication de meubles» et de la «Fabrication de textiles», affirme l'organisme.

S'agissant des carnets de commandes du secteur, les patrons les jugent d'un niveau normal alors que les prix de vente de produits fabriqués auraient connu une augmentation au cours de cette période et l'emploi une stabilité. «Globalement, le taux d'utilisation des capacités de production (TUC) dans l'industrie manufacturière se serait établi à 76%», selon le HCP notant que 45% des entreprises de l'industrie manufacturière auraient rencontré des difficultés d'approvisionnement en matières premières, principalement celles d'origine étrangère.

Parallèlement, 35% des patrons estiment que les stocks de matières premières se seraient situés à un niveau normal, la trésorerie aurait été jugée «difficile»; tandis que, par

branche, cette proportion atteint près de 47% dans la «Fabrication de textiles».

Les entreprises de l'industrie extractive estiment, pour leur part que la production aurait connu une baisse durant le trimestre précédent, en raison d'une diminution de la production des phosphates, et que les carnets de commandes se seraient situés à un niveau normal alors que l'emploi aurait enregistré une baisse.

Du côté de l'industrie énergétique, la production aurait affiché une baisse due principalement à la diminution de la «Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné»; tandis que les carnets de commandes se seraient situés à un niveau normal. Quant à l'emploi, le Haut-Commissariat rapporte qu'il aurait connu une augmentation.

Imputable à une stagnation de l'activité du «Captage, traitement et distribution d'eau», la production de l'industrie environnementale aurait connu une stabilité au cours du dernier trimestre de l'année écoulée.

«En ce qui concerne les carnets de commandes de ce secteur, ils se seraient établis à un niveau normal et l'emploi aurait connu une stabilité», affirme le HCP.

Le remplacement d'une partie des équipements et l'extension de l'activité auraient fait l'objet des principaux objectifs de dépenses d'investissements en 2022 réalisées par la majorité des entreprises relevant des secteurs de l'industrie manufacturière, extractive et énergétique.

Alain Bouithy



Les industriels prévoient toutefois une stabilité des effectifs employés

## Importation de bovins : La sécurité sanitaire à la tête des préoccupations

L'importation des têtes de bovins est soumise à une procédure d'importation douanière qui place la sécurité sanitaire à la tête des préoccupations, a indiqué, mercredi à Rabat, le ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget, Fouzi Lekjaa.

"L'importation est soumise à une procédure précise qui peut prendre du temps, notamment avec l'incertitude qui caractérise le marché et le contexte inflationniste, en vue de garantir les conditions de sécurité sanitaire qui constitue une priorité", a noté M. Lekjaa qui répondait aux questions des journalistes lors du point de presse tenu à l'issue du Conseil de gouvernement.

Il a en outre rappelé que cette décision d'importation vise essentiellement à baisser les prix des

viandes rouges. Par ailleurs, évoquant le secteur informel, le ministre a relevé qu'il constitue une part élevée dans l'économie marocaine. "Son approche de traitement est complexe et requiert la prise en considération de la dimension sociale en vue de garantir les droits des personnes exerçant dans ce secteur", a-t-il dit.

S'agissant du statut d'auto-entrepreneur, M. Lekjaa a fait savoir que l'approche adoptée auparavant "a montré ses limites" dans ce volet, ajoutant qu'une nouvelle approche a été adoptée dans le cadre de la réforme fiscale.

Et de poursuivre qu'une grande partie de ces réformes fiscales va être mise en œuvre à partir de 2024, selon une approche fluide garantissant le développement et la stabilité des activités du statut d'auto-entrepreneur.

## BMCE Capital lance "Cap Women", un programme d'innovation collaborative 100% dédié aux femmes

BMCE Capital, Pôle Banque d'affaires de Bank of Africa – BMCE Group, a lancé son nouveau programme d'innovation interne "Cap Women" et ce, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

Pionnière en matière de transformation et d'innovation digitale, BMCE Capital poursuit sa démarche de mise en œuvre d'initiatives à dimension disruptive, et souhaite accompagner ses collaboratrices dans leur démarche de création de solutions digitales à forte valeur ajoutée et de contribution majeure à la stratégie digitale globale du groupe, indique-t-on dans un communiqué.

Les challenges proposés lors de ce programme s'articuleront autour de 3 axes,

à savoir "renouveler l'expérience client", "renforcer la digital workplace" et "améliorer les process", donnant ainsi aux collaboratrices diverses thématiques de réflexion et de contribution.

A l'issue de ce programme, les solutions retenues seront couronnées de plusieurs prix et initiatives importantes.

"Cap Women se veut être un programme d'innovation collaborative 100% féminin qui permettra à l'ensemble des collaboratrices de s'affirmer en tant que digital thinker, d'apporter des solutions digitales et de contribuer à la stratégie mise en œuvre par BMCE Capital", déclare Myriem Bouazzaoui, membre du directoire de BMCE Capital, en charge de la supervision de ce programme.

# La transformation digitale, un important outil pour parvenir à la mobilité durable et développer l'industrie ferroviaire

Les participants à une table ronde organisée dans le cadre de la 11ème édition du Congrès mondial de l'Union internationale des chemins de fer (UIC) sur la grande vitesse, ont souligné, mercredi à Marrakech, que la transformation digitale représente un important outil pour parvenir à la mobilité durable et développer l'industrie ferroviaire.

Les intervenants à cette rencontre

organisée sous le thème "La bonne vitesse environnementale : La ligne à grande vitesse, un outil de mobilité durable", ont indiqué que la réussite de cette transformation reste tributaire de la capacité à relever l'enjeu de la transition numérique sans omettre les dimensions écologiques liées à la mobilité verte sans carbone et durable, qui caractérisent l'industrie ferroviaire à l'heure actuelle, rapporte la MAP.

Pour le vice-président de la société "Aviation & Rail BU", Xiang Xi, les smart cities (villes intelligentes), en tant qu'espaces multidimensionnels et multifonctionnels, sont fondées sur les infrastructures ultramodernes, à l'instar des trains à grande vitesse et le métro, mettant en relief les répercussions positives de l'utilisation des énergies propres dans le domaine du transport, notamment le transport ferroviaire.

Dans ce cadre, il a mis l'accent sur le rôle des banques multilatérales de développement (BMD), et leur contribution dans l'agenda mondial

pour le climat et la mise en œuvre des conventions internationales à travers le financement vert, assurant que les LGV seront l'avenir du système ferroviaire.

De son côté, le directeur général de l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), Said Mouline, a mis en exergue la stratégie énergétique nationale visant à porter la part des énergies renouvelables dans le mix électrique à plus de 52% à l'horizon 2030, relevant que le Maroc avance avec sérénité dans sa transition énergétique sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Tout en rappelant que le Royaume a adopté des politiques et stratégies ambitieuses visant à consacrer les fondements du développement durable, et la promotion de la transition énergétique et le soutien des technologies propres, dans le cadre du renforcement de la contribution effective du Maroc dans les efforts internationaux dans ce domaine, conformément à ses engage-

ments internationaux, M. Mouline a évoqué le cas des stations d'énergies éoliennes, notamment dans les provinces du Sud du Royaume.

Le Maroc est devenu une destination en matière de décarbonation, a-t-il affirmé, faisant savoir que la production de l'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables "l'électricité verte" est en nette évolution au niveau mondial.

Le système ferroviaire, à l'instar du secteur de l'aviation, est en mesure de produire des composantes décarbonées, a-t-il insisté.

Grâce aussi à l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, le Maroc est sur la bonne voie pour faire de l'hydrogène vert une alternative aux énergies fossiles dans plusieurs secteurs, tels que le transport, a-t-il expliqué, notant que le Royaume ne cesse de conforter son positionnement dans le domaine du transport ferroviaire au niveau continental et mondial.

Et de conclure que l'électricité renouvelable représente une compo-

sante essentielle dans les modèles économiques bien pensés, citant dans ce sens les stations d'épuration des eaux qui représentent une source importante pour la mobilisation des ressources en eau.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 11ème édition du Congrès mondial de l'Union internationale des chemins de fer (UIC) sur la grande vitesse connaît la participation de représentants d'organisations ferroviaires internationales, de responsables gouvernementaux, de dirigeants d'entreprises ferroviaires, d'experts, de gestionnaires spécialisés dans le rail grande vitesse, de chercheurs, et d'industriels du ferroviaire.

Organisé sous l'égide de l'UIC et de l'Office national des chemins de fer (ONCF), le Congrès Mondial de l'UIC sur la grande vitesse représente le meilleur cadre pour maximiser la valeur ajoutée des chemins de fer pour la collectivité et pour partager les dernières avancées technologiques.



## 11<sup>e</sup> édition du Congrès mondial de l'UIC sur la grande vitesse

# La loi de la concurrence, un levier de la transformation numérique

La loi de la concurrence peut être un levier de la transformation numérique à travers l'encouragement de la concurrence loyale et l'innovation dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), a souligné, mercredi à Rabat, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour.

"La plupart des pays arabes connaissent une transformation numérique importante, et donc la loi de la concurrence peut être un levier de cette transformation numérique en encourageant la concurrence loyale et l'innovation dans le secteur des TIC", a dit M. Mezzour à l'ouverture des travaux de la deuxième édition du Forum du Réseau de la concurrence arabe.

Une concurrence loyale peut également stimuler la créativité et l'innovation dans le secteur des TIC, ce qui peut aider les entreprises à développer de nouvelles technologies et de nouveaux produits numériques pour répondre aux besoins changeants des consommateurs, a-t-il ajouté.

Et de relever qu'une concurrence loyale peut également contribuer à faire baisser les prix pour les consommateurs, ce qui peut stimuler l'adoption de nouvelles technologies et encourager la participation à l'économie numérique, rapporte la MAP.

Parmi les priorités économiques les plus importantes pour la plupart des pays, figure aussi l'axe de la durabilité, a indiqué le ministre,

mettant l'accent sur la relation étroite de la politique de concurrence avec la réalisation des objectifs de développement durable, en basant les processus de concentration sur des critères liés à l'environnement, aux problématiques sociales et à la gouvernance, ainsi que l'évolution vers la possibilité de conclure des accords de coopération pour atteindre les objectifs de développement durable.

En outre, le Maroc dispose d'une législation importante visant à assurer une concurrence saine et à renforcer les organes de régulation et de contrôle, notamment la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence et la loi n° 20-13 relative au Conseil de la concurrence, a fait remarquer M. Mezzour.

Cette rencontre se veut une occasion pour les membres du Réseau de débattre des moyens de coordonner leurs efforts et travailler ensemble de manière régulière et urgente pour rapprocher les points de vue en matière de politiques et de mise en place de lois sur la concurrence en vue de garantir le respect des principes de la concurrence libre et loyale, atteindre le progrès de l'économie et améliorer son attractivité.

En plus des membres du Réseau, ce forum a également connu la participation des représentants des départements ministériels et des instances de gouvernance, d'institutions internationales et régionales, ainsi que des experts et spécialistes dans la loi sur la concurrence.

# Malika Maalainine

## *Une pionnière du 7<sup>ème</sup> art dans les provinces du Sud*

Elle a fait de sa passion une carrière. Doucement mais sûrement, Malika Maalainine se fraye un chemin dans la réalisation et la production de films documentaires dont elle se targue d'être une pionnière dans ce domaine.

En effet, Mme Maalainine est la première femme issue des provinces du Sud ayant obtenu la carte professionnelle de réalisation cinématographique du Centre cinématographique marocain (CCM).

Cette native de Guelmim enchaîne les succès à pas sûrs. Elle a contribué vivement au domaine des médias audiovisuels en tant que journaliste, reporter, technicienne de montage, productrice et réalisatrice de plusieurs programmes télévisés et de documentaires pour son propre compte et pour plusieurs sociétés de production audiovisuelle et médias.

Approchée par la MAP, à l'occasion de la journée mondiale de la femme, Mme Maalainine raconte que sa passion pour le cinéma et la production s'est révélée dans les locaux de la télévision régionale de Laâyoune, en tant que technicienne de montage et via des stages initiés par "Sahara Lab" destinés aux créateurs issus des régions du Sud désirant bénéficier de sessions de formation aux différents métiers de la production cinématographique.

Et comme si sa force créative polyvalente attendait un instigateur, Mme Maalainine a été soutenue par des professionnels marocains et étrangers de renom, dont le réalisateur Hakim Belabbès, le critique de cinéma Hammadi Guerroum et le producteur américain Dan Smith. "Au début, cela me paraissait impossible, car j'avais peur de me mettre devant la caméra. Mais après moults expériences, j'ai surmonté toutes les difficultés grâce à la persévérance et à l'amour du métier", a-t-elle confié, faisant savoir que par la suite elle a pu gérer le staff technique et l'ensemble des artistes. "Les provinces du Sud sont riches en coutumes et traditions hassanies, ce qui m'a motivé à préserver ce patrimoine et à le mettre en valeur par le son et l'image", a-t-elle expliqué, faisant observer que la région constitue un espace authentique pour les productions cinématographiques.

Après des études primaires et secondaires à Guelmim, où elle décrocha son baccalauréat en Lettres modernes en 2000, Mme Maalainine obtint en 2003 une licence en littérature arabe à l'Université Ibn Zohr d'Agadir.

Sa vocation du septième art se révèle tôt. Passionnée et déterminée, Elle quitte Agadir vers Ben Slimane en 2015 pour poursuivre ses études à l'Institut de formation audiovisuelle.



Débordante d'énergie, elle décide ensuite d'enrichir son parcours professionnel, en poursuivant ses études au CCM en 2016, sanctionnées par l'obtention de sa carte professionnelle en tant que monteuse et après deux ans, en tant que réalisatrice.

Autant de compétences à même de lui permettre d'entrer dans le domaine par la grande porte, Mme Maalainine enchaîne les succès et acquiert une expérience professionnelle riche et diversifiée, en tant que directrice de tournage, monteuse et scripte dans plusieurs sociétés de production, ainsi que chargée de la direction de la production des émissions pour la télévision de Laâyoune.

Soucieuse d'enrichir et d'apporter sa pierre à l'édifice pour promouvoir la culture hassanie et le patrimoine matériel et immatériel des provinces du Sud du Royaume, elle a produit et réalisé des films documentaires pour son propre compte, en l'occurrence "Sayidate Al Gara" (Dame du centre) et "Bayt Achaar" (la Maison des poils) en 2022, "Sanabik Al Khayl" (Sabots de cheval) (2020) et "Ain Abarbour" (2019), tous subventionnés par le CCM.

De même, la jeune productrice a réalisé de manière autonome en 2018, le long-métrage documentaire "Zahw a Danya f Chgaha" (le plaisir du monde est dans sa mère), lequel documentaire a obtenu au titre de la même année le Prix de la meilleure musique, lors de sa présentation pour

la première fois au Festival du film documentaire sur la culture, l'histoire et l'espace sahraoui hassani de Laâyoune.

Pour cette jeune productrice, le documentaire constitue le genre cinématographique le plus adapté pour la promotion du patrimoine hassani dans ses diverses composantes, étant donné qu'il relate la réalité des faits.

Signe de la reconnaissance de ses œuvres, Mme Maalainine a participé à plusieurs festivals nationaux dont le Festival international du cinéma d'auteur de Rabat (2017), le Festival international du film de Dakhla (2018) et le Festival National du Film de Tanger (Catégorie du film documentaire long) en 2022, en plus de sa participation à plusieurs éditions du Festival du film documentaire sur la culture, l'histoire et l'espace sahraoui hassani de Laâyoune.

Sa prestation et sa compétence lui ont valu d'être présente également dans plusieurs rencontres cinématographiques internationales, dont la 12<sup>ème</sup> édition du Festival du cinéma africain de Louxor (Egypte) en février dernier, le festival du film arabe du patrimoine de Sharjah aux Emirats arabes unis (2021) et le Forum du Film de Visegrad à Bratislava en Autriche (2019), ainsi que le festival international du film Black History à Washington (2017).

En dépit de ses multiples engagements, Mme Maalainine assure un bon équilibre entre sa vie professionnelle et sa vie familiale, faisant savoir

que son mari et ses parents lui sont d'une aide précieuse et lui permettent de mener à bien ses missions.

Généreuse et éprise du partage, elle assure qu'elle "essaie de transmettre son savoir faire en la matière aux jeunes créateurs en herbe", appelant les réalisateurs et cinéastes à partager leurs expériences pour réaliser des documentaires de qualité.

En parallèle, Mme Maalainine est présidente de l'association du cinéma, de la culture et de l'art du Sahara, d'autant plus qu'elle a été membre de l'Observatoire international des médias et de la diplomatie parallèle et vice-présidente des producteurs et professionnels du cinéma à Laâyoune (2017-2019) et membre du jury du festival national du film documentaire hassani à Laâyoune (2017).

Plus récemment, son succès a été récompensé, après sa désignation en tant que membre du jury international de la 9<sup>e</sup> édition du Festival du court métrage d'Alexandrie qui s'est déroulée du 16 au 21 février, aux côtés notamment de la réalisatrice égyptienne Sandra Nach'at et du critique italien Massimo Lecce.

Rayonnante dans son élégante tenue traditionnelle sahraouie, la présence de Malika Maalainine dans cette messe cinématographique est la plus belle reconnaissance d'un parcours professionnel réussi et d'une compétence qui a consacré sa vie à la 7<sup>ème</sup> art.

# Un Cycle du cinéma espagnol prévu en juin à l'Institut Cervantes de Rabat

L'Institut Cervantes de Rabat organise le cycle du cinéma espagnol, du 10 mars au 16 juin, sous le titre "Dernières sorties cinéma".

Les productions cinématographiques espagnoles ont connu un grand succès en 2022, a indiqué l'Institut dans un communiqué, notant que dans ce sens, une panoplie de longs métrages et de documentaires ont reçu un grand accueil auprès du grand public et de la critique, avec la maîtrise d'un mélange de styles (drame, comédie, science-fiction et thriller).

Ainsi, cette manifestation cinématographique sera marquée par la projection d'une sélection de films espagnols ayant reçu un grand accueil dans les salles de cinéma en 2021 et 2022, a-t-il poursuivi, soulignant que le cycle de cinéma commencera vendredi 10 mars avec la projection de "Alcarrás", (Carla Simón, 2022), suivi vendredi 31 du mois courant du film "Way down" (Jaume Balaguer, 2021).

Dans le cadre des Nuits de Ramadan, les cinéphiles peuvent également regarder le 14 avril "La voluntaria" (Nely

Reguera, 2021), et le 28 du même mois "La abuela" (Paco Plaza, 2021), a ajouté le communiqué.

Lors de la première partie de ce cycle, l'Institut Cervantes de Rabat prévoit également la projection pendant les mois de mai et de juin des films "En los márgenes" (Juan Diego Botto-2022) et "Regreso a Raqqa" (Alberto Solé y Raúl Cuevas-2022).

La deuxième session du cycle "Dernières sorties cinéma" se tiendra entre les mois d'octobre et de décembre 2023.

## Bouillon de culture

### Prix Hassan II des Manuscrits

La cérémonie de remise du Prix Hassan II des Manuscrits au titre de l'année 2022 s'est déroulée mardi soir à la galerie Bab Rouah de Rabat, en présence d'une pléiade d'écrivains et d'intellectuels.

Lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, le Grand Prix de cette 42ème édition, d'une valeur de 100.000 DH, a été attribué à Khalil Naciri de la région de Marrakech-Safi, qui a aussi remporté le Prix régional d'encouragement.

Les autres Prix régionaux d'encouragement, d'une valeur totale de 240.000 DH, ont été décernés à Nissrine Edghoughi (Tanger-Tétouan-Al Hoceïma), Ibrahim Iaaza (Rabat-Salé-Kénitra), Abdelmajid Menouar (Casablanca-Settat), Mohamed Benali (Oriental), Mehdi Mtahri Hassani (Fès-Meknès), Mouloud El Hanfi (Souss-Massa) et Barkallah Ahl Barkallah (Dakhla Oued Eddahab).

Dans une allocution à cette occasion, M. Bensaid a indiqué que l'édition de cette année coïncide avec la mise en œuvre du décret N° 2.22.22 relatif à la réorganisation et l'augmentation de la valeur du Prix, précisant à cet égard que le montant des Prix régionaux d'encouragement est passé de 10.000 à 30.000 DH, tandis que le montant du Grand Prix a été portée à 100.000 DH au lieu de 30.000 DH.

Cette mesure reflète l'intérêt majeur porté au patrimoine manuscrit national qui constitue un legs civilisationnel précieux et un témoin vivant de l'authenticité de l'identité marocaine, a-t-il fait valoir, soulignant l'importance du rôle joué en la matière par beaucoup de familles marocaines et de particuliers propriétaires de manuscrits.



# Une conférence à Rabat met en lumière l'héritage intellectuel de feu Abdellah Guennoun

L'Académie du Royaume du Maroc a organisé, mardi à Rabat, une conférence en hommage posthume à l'éminent et penseur marocain Abdellah Guennoun, mettant en lumière ses contributions intellectuelles et son militantisme.

Cette rencontre, organisée en collaboration avec la Fondation Abdellah Guennoun pour la culture et la recherche scientifique, a été agrémentée de témoignages de personnalités littéraires, intellectuelles et académiques, mettant en avant les contributions intellectuelles et littéraires du défunt qui ont enrichi les bibliothèques marocaine et arabo-musulmane.

S'exprimant à cette occasion, le secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc, Abdeljalil Lahjomri, a indiqué que feu Abdellah Guennoun a été l'un des penseurs qui ont posé les premières pierres d'un projet de développement et de renaissance visant à renforcer l'identité culturelle et civilisationnelle du Maroc et à consolider

les valeurs de foi et de patriotisme. "Les préoccupations du défunt érudit portaient principalement sur son projet national et intellectuel, qui consistait à renouveler la pensée religieuse, à défendre l'indépendance, la souveraineté et le patrimoine du pays et à renforcer la confiance dans l'identité civilisationnelle marocaine", a-t-il ajouté.

M. Lahjomri a également évoqué le parcours politique d'Abdellah Guennoun, soulignant que le regretté appelait à "la libération intellectuelle et nationale de la domination coloniale, à la libération de l'esprit du carcan de l'imitation, ainsi qu'à la libération du colonialisme". "Cet hommage s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux objectifs structurants de l'Académie du Royaume, à savoir encourager et développer la recherche scientifique, célébrer les figures et personnalités qui ont marqué la scène nationale dans divers domaines, et explorer la mémoire nationale et ses apports intellectuels qui éclairent les

voies d'avancement et de développement de la société marocaine", a-t-il ajouté.

De son côté, le président de la Fondation Abdellah Guennoun pour la Culture et la recherche scientifique, Mohamed Guennoun, a souligné que "le penseur Abdellah Guennoun a excellé dans diverses sciences et connaissances, en particulier la littérature, l'histoire et la pensée islamique", indiquant que "le penseur a su adapter ses recherches et études aux exigences de son temps, enrichissant ainsi la pensée islamique". Il a souligné, par ailleurs, les apports du regretté au mouvement de lutte contre le colonialisme français, indiquant qu'il entretenait des relations avec de nombreuses personnalités nationales telles que Abdelkrim El Khattabi, Mohamed Allal Al-Fassi et Abdelsalam Bennouna. M. Guennoun a également souligné l'importante contribution de Abdellah Guennoun dans le domaine jurisprudentiel, citant à cet égard le combat que menait l'éminent penseur contre les "fatwas" propagées par le

colonisateur dans le but de semer la zizanie dans le pays.

Erudit, politicien et écrivain, feu Abdellah Guennoun (1908-1989) était un éminent universitaire et penseur et l'un des piliers de la langue arabe dans le monde arabe. Le défunt a étudié à l'université Al Quaraouiyyine de Fès et a été formé par les grands savants de l'époque.

Feu Guennoun s'intéressait à la littérature, à la langue arabe et à la Chariaa et a été membre de plusieurs académies de langue arabe à Damas, au Caire, à Amman et à Bagdad. Il portait également un intérêt au domaine du journalisme, étant donné qu'il avait l'habitude d'écrire dans divers journaux et revues arabes.

Feu Guennoun a occupé, entre autres, les postes de professeur à la Faculté Oussoul Eddine de Tétouan, de gouverneur de la ville de Tanger en 1957, de membre du Comité mixte de la recherche scientifique à Rabat et de président de la Rabita des Oulémas du Maroc.



## Thibault Cauvin, *champion olympique de la guitare classique*

Il a joué du haut de la Tour Eiffel jusqu'à la Cité interdite et a accumulé des dizaines de récompenses: en vingt ans, le guitariste français virtuose Thibault Cauvin a conquis le public aux quatre coins du monde. Avec 1.000 concerts à son actif dans 120 pays, ce musicien baroudeur se dit aujourd'hui assagi par la musique de Bach, objet de son récent album —



**Je suis guitariste classique mais avec une âme de rockeur, j'ai cette envie de jouer pour fédérer**

en ce moment dans le Top 3 des albums classiques les plus vendus en France.

Baptisé "Federer de la guitare" (36 prix internationaux décrochés), il n'en continue pas moins ses tournées. "Je vis à 200 à l'heure. Depuis enfant, je suis un hyperactif", confie à l'AFP le guitariste de 38 ans, né à Bordeaux, dans le sud-ouest, d'un père rockeur et d'une mère professeure de lettres classiques. "Quand j'étais plus jeune, j'avais un bonheur à être virtuose, à jouer très vite, je voulais être le meilleur guitariste du monde, il y avait ce côté un peu élitiste, sportif", ajoute-t-il. "Mais là c'est plutôt l'inverse, j'essaie d'être plus en connexion avec l'âme; je découvre la sérénité", sourit celui qui est passé par les conservatoires de Bordeaux et de Paris. Il traduit la musique de Bach, qui l'intimidait enfant, en notes intimes à travers ses cordes.

Il tourne à l'étranger depuis 15 ans et son "Magic Tour", entamé en 2017, a emmené ce globe-trotteur dans des endroits insolites en Amé-

rique du sud, en Afrique et en Asie. Il a joué dans un temple en ruines au Guatemala, à la Palmeraie de Marrakech ou à la Cité interdite en Chine, s'ouvrant à de nouvelles musiques. Il s'est nourri des rasguedos (technique de guitare flamenco), des harmonies du Brésil, du sitar au Bangladesh ou de la kora du Mali. "Je suis guitariste classique mais avec une âme de rockeur, j'ai cette envie de jouer pour fédérer", explique Thibault Cauvin. Il comprend que l'identité de guitariste classique d'aujourd'hui puisse intriguer, son instrument étant associé souvent à la guitare électrique ou au flamenco. "Je revendique justement la guitare comme instrument populaire: c'est Jimi Hendrix, c'est Django Reinhardt, c'est Paco de Lucia et Joaquín Rodrigo, dans le classique c'est Andrés Segovia ou Alexandre Lagoya; c'est incroyable d'avoir ces guitares-héros de tous bords", dit-il, convaincu de vivre en ce moment "l'âge d'or de la guitare classique". "C'est aujourd'hui qu'il y a les plus grands luthiers de guitare

classique", assure-t-il. "Si on compare avec une guitare d'il y a 60 ans, celle d'aujourd'hui est plus puissante, plus juste, plus équilibrée". "Dans un concert, on recherche la performance de la Formule 1 qui fait le Grand Prix de Monaco où tout est parfaitement réglé, mais on veut aussi le charme de la vieille Jaguar de collection qui fait du bruit, et ça c'est rare. Seuls les grands instruments permettent cela", précise Thibault Cauvin.

Classique ne veut nullement dire se limiter au répertoire du passé; il travaille aussi avec des compositeurs contemporains, comme Mathias Duplessy et aime les duos atypiques. Il a ainsi joué avec Matthieu Chedid, le trompettiste Erik Truffaz ou le DJ Thylacine. Pour lui, nullement besoin d'avoir une éducation de musique classique pour apprécier Bach à la guitare. "Que ce soit au Carnegie Hall (à New York), au fin fond du Cap-Vert ou dans une petite chapelle en Dordogne, il faut y goûter comme si l'on contemplant un coucher de soleil", dit-il.

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 3/2023**

Le 04/04/2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour objet : **PRDTS - Travaux de signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité du réseau routier relevant de la DPETL de Benslimane (RP3305, RP 3330, RP 3338, RP3340)**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETL de BENSILMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics et à partir de l'adresse électronique suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(8 500,00) huit mille cinq cents dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **(597 060,00) Cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille soixante dirhams TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETL de Benslimane .
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique n°14-1395 du 23/06/2014 qui abroge et remplace le tableau annexé au décret n°223-94-2 publié en date du 16/06/1994.

Il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises : - Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont :

Secteur	qualification	classe
X	X-1 & X-2	3

N° 153B/PA

*Royauté du Maroc*  
*Ministère de l'Éducation Nationale*  
*des Professions et des Sports*

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
RÉGION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°16INV/DPSS/2023**

Le mardi 04 avril 2023 à partir de 10heures 00min (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : **ETUDE GEOTECHNIQUE, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:**

N° Appel d'offres	Objet	Estimation du coût des prestations
16INV/DPSS/2023	ETUDE GEOTECHNIQUE, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	18 000.00 dhs TTC (soixante mille dirhams, 00 centimes TTC)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de Sidi Slimane, service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Pour les laboratoires installés au Maroc, ils doivent fournir une copie conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Le secteur d'activité, la classe minimale demandée et les qualifications exigées sont comme suit :

Nouvelle qualification	Classe
EG.1 : études géotechniques des bâtiments courants	4
CQ.1: contrôle des travaux de bâtiments courants.	4
CQ.9 : Contrôle des travaux des lots secondaires des bâtiments	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 1541/PA



*Royauté du Maroc*  
*Ministère de l'Éducation Nationale*  
*des Professions et des Sports*

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
RÉGION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX N°16INV/DPSS/2023**

Le mardi 04 avril 2023 à partir de 10heures 00min (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : **ETUDE GEOTECHNIQUE, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE KCEIBIA A LA COMMUNE RURALE KCEIBIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:**

N° Appel d'offres	Objet	Estimation du coût des prestations
16INV/DPSS/2023	ETUDE GEOTECHNIQUE, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE KCEIBIA A LA COMMUNE RURALE KCEIBIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.	18 000.00 dhs TTC (dix huit mille dirhams, 00 centimes TTC)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de Sidi Slimane, service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Pour les laboratoires installés au Maroc, ils doivent fournir une copie conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Le secteur d'activité, la classe minimale demandée et les qualifications exigées sont comme suit :

Nouvelle qualification	Classe
EG.1 : études géotechniques des bâtiments courants	4
CQ.1: contrôle des travaux de bâtiments courants.	4
CQ.9 : Contrôle des travaux des lots secondaires des bâtiments	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 153B/PA



*Royauté du Maroc*  
*Ministère de l'Éducation Nationale*  
*des Professions et des Sports*

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
RÉGION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°17INV/DPSS/2023**

Le mardi 04 avril 2023 à partir de 10heures 20min (10h20min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : **ETUDE GEOTECHNIQUE, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE AMIR MOULAY HASSAN A LA COMMUNE RURALE KCEIBIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:**

N° Appel d'offres	Objet	Estimation du coût des prestations
17INV/DPSS/2023	ETUDE GEOTECHNIQUE, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE AMIR MOULAY HASSAN A LA COMMUNE RURALE KCEIBIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.	18 000.00 dhs TTC (dix huit mille dirhams, 00 centimes TTC)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de Sidi Slimane, service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Pour les laboratoires installés au Maroc, ils doivent fournir une copie conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Le secteur d'activité, la classe minimale demandée et les qualifications exigées sont comme suit :

Nouvelle qualification	Classe
EG.1 : études géotechniques des bâtiments courants	4
CQ.1: contrôle des travaux de bâtiments courants.	4
CQ.9 : Contrôle des travaux des lots secondaires des bâtiments	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 154D/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'ÉQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DE LARACHE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 04/DPEE/Lar 2023

Le 04 AVRIL 2023 à 11 H  
du matin, il sera procédé  
dans les bureaux de  
Monsieur le Directeur  
Provincial de l'Équipe-  
ment et de l'Eau de La-  
rache, place Oued El  
Makhazine Larache à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres ouvert  
sur offre de prix  
pour : (PC.2023), FOURNI-  
TURE DE MATERIAUX  
DE CONSTRUCTION  
POUR L'ENTRETIEN  
DU RESEAU ROUTIER  
RELEVANT DE LA  
DPEE DE LARACHE.  
(PROVINCE DE LA-  
RACHE)

Le dossier d'appel d'of-  
fres peut être retiré du  
bureau des marchés de la  
DPETLE de Larache  
place Oued El Makhazine  
Larache. Il peut égale-  
ment être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
et à partir de l'adresse élec-  
tronique suivante :  
[www.mtpeet.gov.ma](http://www.mtpeet.gov.ma).

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme  
de : 1.300,00 DIRHAMS,  
(MILLE TROIS CENT  
DHS).

L'estimation du coût des  
prestations : 89.190,00 DI-  
RHAMS, (QUATRE  
VINGT VINGT MILLE  
CENT QUATRE VINGT  
DIX DHS TTC).

Le contenu ainsi que la  
présentation des dossi-  
ers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des ar-  
ticles 27, 29 et 31 du dé-  
cret n° 2-12- 349 du 8  
Jumada I 1434 (20 Mars  
2013) relatif aux mar-  
chés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre ré-  
cépissé leurs plis dans le  
bureau du secrétariat de  
Mr. Le Directeur Provin-  
cial de l'Équipement et  
de l'Eau de Larache  
place Oued El Makhazine  
Larache.

- Soit les envoyer par  
courrier recommandé  
avec accusé de réception  
au bureau précité ;

- Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

- Soit déposer leurs offres  
par voie électronique  
dans le site des marchés  
publics : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles exigées  
par l'article 8 du règle-  
ment de consultation.

N° 1544/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE DE SETTAT  
\*\*\*\*\*  
DSC/DAFESBM

## CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE N°01/2023

Maître d'ouvrage : Commune de Settat

Année Budgétaire : 2023

### SERVICE

TYPE DES SERVICES	OBJET DES SERVICES	LIEU D'EXECUT*	MODE DE PASSAT*	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME +CP+UC+AE
Consultation architecturale	Construction d'un local Commercial en rez-de-chaussée et plateaux de bureau en étages - Commune de Settat - Province de Settat-	Commune de Settat	A.O.O	Du 08/03/2023 Au 08/07/2023	D.A.T.U	

N° 1542/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL  
CONSEIL PREFECTORAL  
SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES ET DU PATRIMOINE  
BUREAU DES MARCHES

### PROGRAMME PREVISIONNEL RECTIFICATIF DES MARCHES A PASSER AU TITRE DE L'ANNEE 2023 CONSEIL PREFECTORAL D'INEZGANE AIT MELLOUL.

#### A- TRAVAUX

Objet des travaux	Nature des travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation envisagé	Période prévisionnelle de publication de l'avis	Marchés à réserver au PME
Construction d'un bâtiment annexé au nouveau siège du conseil préfectoral à Ait Melloul.	Construction	Commune d'Ait Melloul	Appel d'offres ouvert	1 <sup>er</sup> trimestre	Non
Travaux d'aménagement intérieurs au nouveau siège du conseil préfectoral à Ait Melloul.	Construction	Commune d'Ait Melloul	Appel d'offres ouvert	1 <sup>er</sup> trimestre	Oui
Célabon d'une zone d'activités traditionnelles et artisanales à la commune d'Ait Melloul ; Travaux d'aménagement et de voirie in situ.	Célabon	Commune d'Ait Melloul	Appel d'offres ouvert	1 <sup>er</sup> trimestre	Oui
Travaux de réhabilitation des sites des déchets de l'Oued Souss au niveau des communes d'Inzeqane et d'Ait Melloul.	Réhabilitation	Commune d'Inzeqane d'Ait Melloul	Appel d'offres ouvert	2 <sup>nd</sup> trimestre	Non
Travaux de construction d'un centre régional d'accompagnement des diabétiques à la commune d'Ait Melloul.	Construction	Commune d'Ait Melloul	Appel d'offres ouvert	2 <sup>nd</sup> trimestre	Oui
Aménagement et construction de routes et réseaux divers en milieux urbains et rural de la préfecture.	Construction	Commune de Timia et Ouhelbous	Appel d'offres ouvert	2 <sup>nd</sup> trimestre	Non

#### B- SERVICE.

Réalisation des essais de contrôle de la qualité des matériaux relatifs à : - Construction d'un bâtiment annexé au nouveau siège du conseil préfectoral à Ait Melloul. - Célabon d'une zone d'activités traditionnelles et artisanales à la Commune d'Ait Melloul ; Travaux d'aménagement et de voirie in situ.	Service	-	Appel d'offres ouvert	1 <sup>er</sup> trimestre	Non
Etude de réhabilitation et d'aménagement de l'oued Souss en vue de la protection de la ville d'Inzeqane contre les inondations.	Service	-	Appel d'offres ouvert	1 <sup>er</sup> trimestre	Non

N° 1543/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
\*\*\*  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DE L'EAU DE LARACHE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 03/DPEE/Lar 2023**

**Le 04 AVRIL 2023 à 12 H du matin**, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

**Travaux de signalisation verticale de la RN1 du PK 61+440 au PK 108+540 et la RR410 au PK 15+000 -Province de Larache-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPEE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.mtpeet.gov.ma](http://www.mtpeet.gov.ma).

**Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.900,00 DHS ( MILLE NEUF CENT DIRHAMS).**  
**L'estimation du coût des prestations : 130.080,00 DIRHAMS, ( CENT TRENTE MILLE QUATRE VINGT DIRHAMS T T C).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr. Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

SECTEUR	Qualification Exigées	Classe minimale
X	X2	3

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que défini dans le règlement de consultation.

N° 1545/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU GUAIR-ZIZ-RHÉRIS  
Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia - 34000 - ER-RACHIDIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°03/2023/ ABH-GZR**

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhériss Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous :

N° d'Appel d'Offres	Objet	Caution Provisoire	Estimation Administrative TTC	Date d'Ouverture des plis
03/2023/ABHGZR	Etude d'élaboration du plan de prévention des risques d'inondation dans le bassin de Maider au niveau des Provinces de Tinghir, Errachidia et Zagora.	28 000 DH Vingt Huit Mille Dirhams	1 440 000,00DH Un Million Quatre Cent Quarante Mille Dirhams.	03/04/2023 A 11H00min

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhériss à Avenue My Ali Chérif BP 18 Errachidia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhériss à Avenue My Ali Chérif BP 18, Errachidia.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhériss Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 8 kaada 1435(04 septembre 2014).
- Les candidats nationaux doivent produire la copie certifiée conforme à l'originale du certificat d'agrément faisant ressortir : le domaine d'activité : D3, D5, D6, D7, D13, D17, D19 et D20.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1548/PA

السلكة المغربية  
وزارة الداخلية  
مجلس إقليم تينهوذا  
فوقا السجيدات  
جماعة السجيدات

قرار رقم 092/2023  
في شأن تنظيم امتحان الكفاءة لفائدة موظفي جماعة السجيدات

إن رئيس جماعة السجيدات  
- بمقتضى الظهير الشريف رقم 1-58-008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمقالة النظام الأساسي العام للتوظيفة العمومية حسيما وقع تعديره وتتميمه.  
بناء على الظهير الشريف رقم 1-15-85 الصادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) بتفاد القانون رقم 14-113 المتعلق بالجماعات  
بناء على المرسوم الملكي رقم 67-401 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بتنظيم عام للتوظيفات والامتدادات الخاصة بولوج أسلاك ومناصب الإشارات العمومية كما وقع تعديره وتتميمه.  
بناء على المرسوم رقم 738-2-77 الصادر في 13 شوال 1397 (27 سبتمبر 1977) بمقالة النظام الأساسي لموظفي الجماعات المحلية و هيكلها كما وقع تعديره وتتميمه  
بناء على المرسوم رقم 72-2-05 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة التقنيين المشتركة بين الوزارات حسيما وقع تعديره وتتميمه  
بناء على المرسوم رقم 270-1-11 الصادر في 28 من رجب 1432 (أكتوبر 2011) بتعديره وتتميمه والتميم المرسوم رقم 403-2-04 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتعديره شروط توظيف موظفي التولية في الدرجة أو الإطرار، حسيما وقع تعديره وتتميمه  
بناء على المرسوم رقم 1367-2-05 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد سيطرة توظيف و التقييم موظفي الإشارات العمومية.  
- بناء على قرار وزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتسيير الجماعات العامة رقم [175-1] الصادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط وإجراءات و برنامج امتحان الكفاءة المهنية لتولوج درجة مساند إداري من الدرجة الأولى  
- بناء على قرار وزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتسيير الجماعات العامة رقم [178-1] الصادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط وإجراءات و برنامج امتحان الكفاءة المهنية لتولوج درجة مساند تقني من الدرجة الأولى  
- بناء على المرسوم رقم 453-2-10 الصادر في 20 من ذي القعدة 1443 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المساعدين الإداريين المشتركة بين الوزارات كما وقع تعديره وتتميمه ولاسيما بمقتضى المادة الرابعة من المرسوم رقم 2.22.608 الصادر في 10 من شوال 1444 (7 سبتمبر 2022)

**التاريخ للتقديم**  
✓ الفصل الأول : تنظيم امتحان الكفاءة المهنية للمعين يوم 8 أبريل 2023 بقر جماعة السجيدات .  
✓ الفصل الثاني : بشأن امتحان الكفاءة المهنية للدرجات المهنية في الجدول التالي :

الإقرار الأساسي	بطا الترقية	تاريخ تجميع الامتحان	تاريخ إجراء الامتحان	شروط تولوج الامتحان	المنصب المتشغور بشأنها
مساند تقني من الدرجة الثالثة	مساند تقني من الدرجة الأولى	2023/04/08	2023/03/29	فتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المتوفرين السجياتي بشأنها في على 6 سنوات على الأقل من حدود 14 % من عدد الفئدة الفعلية في الدرجة الموظفين المتوفرين للشروط القانونية	بحدد عدد المتكسب

على من يجهز الأمر تقديم طلب المشاركة في الامتحان المشار إليه أعلاه قبل 2023/03/29  
و هو الأمر يكون طبق المشاركة و تقدم الطلبات بعدة نسخة إلى مكتب التوظيف في اسم السيد رئيس جماعة السجيدات مشفوعة بما يليه توفر الترخيص  
على شروط اجراء الامتحان و الاظاب و رد به الأجل المذكور بغير مضي.

السجيدات  
رئيس جماعة السجيدات

N° 1546/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU GUAIR-ZIZ-RHÉRIS  
Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia - 34000 - ER-RACHIDIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°02/2023/ABH-GZR**

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhériss Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous :

N° d'Appel d'Offres	Objet	Caution Provisoire	Estimation Administrative TTC	Date d'Ouverture des plis
02/2023/ABH GZR	Etude d'élaboration du plan de prévention des risques d'inondation dans le bassin de Guir au niveau des Provinces de Fighaig, Errachidia et Midelt.	49 000,00 DH Quarante Neuf Mille Dirhams	2 472 000,00 DH Deux Millions Quatre Cent Soixante-Deux Mille Dirhams.	03/04/2023 A 10h00min

-Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

-Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

-Le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 1982.21 du 9 Joumada I 1443 (14/12/2021).

-Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

-Les candidats nationaux doivent produire la copie certifiée conforme à l'originale du certificat d'agrément faisant ressortir :  
Le domaine d'activité : D3, D5, D6, D7, D13, D17, D19 et D20.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1547/PA




**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°08/2023/ABH-GZR**

Appel d'offres réservé à la petite et moyenne entreprise nationale (PME)  
Aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° d'Appel d'Offres	Objet	Caution Prévisionnelle	Estimation Administrative TTC	Date d'ouverture des plis
08/2023/ABH-GZR	Travaux de curage de l'Oued Rheris au niveau de la station hydrologique de Tadighoust (commune territoriale de Tadighoust) et de l'Oued Ziz au niveau du site de Moutay Ibrahim (commune territoriale d'Arab Sabbah Ziz) dans la Province d'Errachidia.	11 000,00 DH Onze Mille Dirhams	590 400,00DH Cinq Cent Quatre-Vingt-Dix Mille Quatre Cent Dirhams	03/04/2023 A 14h30min

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris sis à Avenue My Ali Chérif BP 18 Errachidia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris sis à Avenue My Ali Chérif BP 18, Errachidia.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 8 kaada 1435/04 septembre 2014.

- Les petites et moyennes entreprises nationales (PME) sont appelés à produire les pièces complémentaires prévues par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°3011-13 du 24 hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les coopératives unions de coopérative et les auto-entrepreneurs sont appelés à produire les pièces complémentaires prévues par le décret N°2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019) portant application de l'article 25 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 1553/PA


**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°11/2023/ABH-GZR**

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° d'Appel d'Offres	Objet	Caution Prévisionnelle	Estimation administrative	Date d'ouverture des plis
11/2023/ABH-GZR	Travaux de reconnaissance d'eau souterraine par forages dans la Province de Mideft.	48 000,00 DH Quarante-Huit Mille Dirhams	2 431 260,00DH Deux Millions Quatre Cent Trente et Un Mille Deux Cent Soixante Dirhams.	04/04/2023 A 11h00min

-Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

-Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

-Le dépôt des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N° 1982.21 du 9 joumada I 1443 (14/12/2021).

-Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

- Les candidats nationaux doivent produire fournir les certificats de qualification et de classification faisant ressortir :

- Secteur : H ; Qualifications Demandées : H3 et H6 ; Classe demandée : 2

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1556/PA



AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE GUIR-ZIZ-RHÈRIS  
Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°09/2023/ ABH-GZR**

Appel d'offres réservé à la petite et moyenne entreprise nationale (PME)  
Aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° d'Appel d'Offres	Objet	Caution Prévisionnelle	Estimation administrative	Date d'ouverture des plis
09/2023/ABH-GZR	Travaux de reconnaissance d'eau souterraine par forages dans la Province d'Errachidia.	48 000,00 DH Quarante-Huit Mille Dirhams	2 420 460,00DH Deux Millions Quatre Cent Vingt Mille Quatre Cent Soixante Dirhams.	04/04/2023 A 10h00min

-Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

-Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

-Le dépôt des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N° 1982.21 du 9 joumada I 1443 (14/12/2021).

-Les petites et moyennes entreprises nationales (PME) sont appelés à produire les pièces complémentaires prévues par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°3011-13 du 24 hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

-Les coopératives unions de coopérative et les auto-entrepreneurs sont appelés à produire les pièces complémentaires prévues par le décret N°2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019) portant application de l'article 25 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les candidats nationaux doivent produire fournir les certificats de qualification et de classification faisant ressortir :

- Secteur : H ; Qualifications Demandées : H3 et H6 ; Classe demandée : 2

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1554/PA



AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE GUIR-ZIZ-RHÈRIS  
Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°10/2023/ ABH-GZR**

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° d'Appel d'Offres	Objet	Caution Prévisionnelle	Estimation administrative	Date d'ouverture des plis
10/2023/ABH-GZR	Travaux de reconnaissance d'eau souterraine par forages dans la Province de FIGUIG.	48 000,00 DH Quarante-Huit Mille Dirhams	2 420 460,00DH Deux millions quatre cent vingt mille quatre cent soixante Dirhams.	04/04/2023 A 10h30min

-Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

-Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

-Le dépôt des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N° 1982.21 du 9 joumada I 1443 (14/12/2021).

-Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

- Les candidats nationaux doivent produire fournir les certificats de qualification et de classification faisant ressortir :

- Secteur : H ; Qualifications Demandées : H3 et H6 ; Classe demandée : 2

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1555/PA

ROYAUME DU MAROC

AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE GUIR-ZIZ-RHÈRIS  
B.P. 11011 ERACHIDIA, T.M.C. 3400 - RABAT - MAROCAVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°12/2023/ABH-GZR

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° d'Appel d'Offres	Objet	Caution Provisoire	Estimation administrative	Date d'ouverture des plis
12/2023/ABHGZR	Travaux de reconnaissance d'eau souterraine par forages dans la Province de Tinghir.	48 000,00 DH Quarante Huit Mille Dirhams.	2 420 460,00 DH Deux Millions Quatre Cent Ving Milliers Quarante Cinq Mille Dirhams.	04/04/2023 A 11h30min

- Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).
- Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
- Le dépôt des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N° 1982.21 du 9 Joumada I 1443 (14/12/2021).
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Les candidats nationaux doivent produire fournir les certificats de qualification et de classification faisant ressortir :
  - Secteur : H ; Qualifications Demandées : H3 et H6 ; Classe demandée : 2
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1557/PA

ROYAUME DU MAROC

AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE GUIR-ZIZ-RHÈRIS  
B.P. 11011 ERACHIDIA, T.M.C. 3400 - RABAT - MAROCAVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 15/2023/ABH-GZR

Appel d'offre réservé aux Petites et Moyennes Entreprises Nationales (PME) aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° d'Appel d'Offres	Objet	Caution Provisoire	Estimation administrative	Date d'ouverture des plis
15/2023/ABHGZR	Gardiennage des locaux administratifs des barrages Kaddouma, Tinkit et Toudgha.	12 000,00 DH Douze Mille Dirhams	600 848,00 DH Six Cent Mille Quarante-Huit Mille Dirhams.	04/04/2023 A 13h00min

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris sis à Avenue My Ali Chérif BP 18 Errachidia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).
- Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
- Les concurrents peuvent :
  - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris sis à Avenue My Ali Chérif BP 18, Errachidia.
  - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia.
  - Soit envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 8 kaada 1435/04 septembre 2014).
- Les petites et moyennes entreprises nationales (PME) sont appelés à produire les pièces complémentaires prévues par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°3011-13 du 24 hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics
- Les coopératives unions de coopérative et les auto-entrepreneurs sont appelés à produire les pièces complémentaires prévues par le décret N°2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019) portant application de l'article 25 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 1550/PA

ROYAUME DU MAROC

AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE GUIR-ZIZ-RHÈRIS  
B.P. 11011 ERACHIDIA, T.M.C. 3400 - RABAT - MAROCAVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°13/2023/ABH-GZR

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° d'Appel d'Offres	Objet	Caution Provisoire	Estimation Administrative TTC	Date d'ouverture des plis
13/2023/ABHGZR	Travaux de reconnaissance d'eau souterraine par forages dans la Province de Zagora.	47000,000DH Quarante Sept Mille Dirhams	2 389 680,00 DH Deux Millions Trois Cent Quatre-Vingt-Neuf Mille Six-Cent Quarante-Vingt Dirhams.	04/04/2023 A 12h00min

- Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).
- Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
- Le dépôt des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N° 1982.21 du 9 Joumada I 1443 (14/12/2021).
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Les candidats nationaux doivent produire fournir les certificats de qualification et de classification faisant ressortir :
  - Secteur : H ; Qualifications Demandées : H3 et H6 ; Classe demandée : 2
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1558/PA

ROYAUME DU MAROC

AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE GUIR-ZIZ-RHÈRIS  
B.P. 11011 ERACHIDIA, T.M.C. 3400 - RABAT - MAROCAVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°14/2023/ABH-GZR

Appel d'offres réservé à la petite et moyenne entreprise nationale (PME) Aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur « Convention de partenariat pour le financement et la réalisation des actions urgentes et structurantes de l'eau au niveau de la Région de Drâa-Tafilalet »

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° d'Appel d'Offres	Objet	Caution Provisoire	Estimation administrative	Date d'ouverture des plis
14/2023/ABHGZR	Travaux de reconnaissance d'eau souterraine par forages dans la Province de Zagora	38 000,00 DH Trente-Huit Mille Dirhams	1 900 560,00 DH Un Million Neuf Cent Mille Cinq Cent Soixante Dirhams.	04/04/2023 A 12h30min

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Division des Affaires Administratives et Financières à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris sis à Avenue My Ali Chérif BP 18 Errachidia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).
- Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
- Les concurrents peuvent :
  - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris sis à Avenue My Ali Chérif BP 18, Errachidia.
  - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia.
  - Soit envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 8 kaada 1435/04 septembre 2014).
- Les petites et moyennes entreprises nationales (PME) sont appelés à produire les pièces complémentaires prévues par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°3011-13 du 24 hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics
- Les coopératives unions de coopérative et les auto-entrepreneurs sont appelés à produire les pièces complémentaires prévues par le décret N°2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019) portant application de l'article 25 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.
- Les candidats nationaux doivent produire fournir les certificats de qualification et de classification faisant ressortir :
  - Secteur : H ; Qualifications Demandées : H3 et H6 ; Classe demandée : 2
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1559/PA

- STE ENNASR CASH -  
SARL  
AU CAPITAL  
DE 20 000,00 DHS  
SIEGE SOCIAL : N°68  
N°01 HAY ENNASR  
TAOURIRT  
CONSTITUTION

I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 11/10/22, il a été institué une société SARL, présentant les caractéristiques suivantes :

• Dénomination Sociale : - STE ENNASR CASH - SARL.

• Forme : Société à Responsabilité Limitée.

• Objet : TRANSFERT D'ARGENT.

• Siège social : N°68 N°01 HAY ENNASR TAOURIRT

• Durée : 99 ans.

• Capital social : 20 000,00 Dirhams divisé en 100 parts de 200,00 Dirhams chacune.

• La gérance : L'associé nommé comme gérant unique Monsieur HERRAS SABRINE pour une durée illimitée.

• Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

• Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.

II)- La société a été immatriculée au Registre de Com-

merce de Taourirt le 06/02/2023 sous le numéro de : 1651

N° 1566/PA

FONDATAX

Conseil financier et fiscal

LOVE SKIN

PARAPHARMACIE

R.C. : 575111

CONSTITUTION

Au terme d'un acte ssp en date du 23 février 2023, il a été institué une société SARL avec les caractéristiques suivantes:

Dénomination: LOVE SKIN

PARAPHARMACIE

Siège social : Magasin Rdc

Imm N°5 Angle Rue Tabari

Et Rue Journal Maarif Casablanca

Activité : PARAPHARMACIE

Capital : MME OUMAIMA

NTHELA fait apport en numéraire de la somme de 50.000 DH, divisée en 500 parts sociales de 100 DH chacune.

MME FATIMA ZAHRA

NTHELA fait apport en numéraire de la somme de 50.000 DH, divisée en 500 parts sociales de 100 DH chacune.

Gérance: Mme OUMAIMA

NTHELA, cogérante pour une durée indéterminée.

Mme FATIMA ZAHRA

NTHELA, cogérante pour une durée indéterminée

L'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le

31 décembre.

L'immatriculation au RC a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 861767 le 08/03/2023.

N° 1567/PA

OFFICE NATIONAL DES

CHEMINS DE FER

POLE FINANCES,

ACHATS ET JURIDIQUE

DIRECTION ACHATS

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N°15743/PS

SEANCE OUVERTE

Le 05 Avril 2023 à 10H

(Heure locale). Il sera procédé, dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL

RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la réalisation des prestations ci-après :

Travaux de réhabilitation de la gare de Casa Port.

Maître d'Ouvrage : Le Directeur Maintenance Bâti-

ments et Services Connexes.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et du site Web de l'ONCF à l'adresse [www.oncf.ma](http://www.oncf.ma), les modifications du dossier d'appel d'offres sont

consultables suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (30 000,00 DH)

• L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (2 400

000,00 DH TTC)

Il est prévu une visite des lieux le 21/03/2023 à 10H. En effet, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1982-21 du 9 jourmada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dé-

matérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 et 4 du règlement de consultation.

N° 1568/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES  
SERVICE DES MARCHES

Avis rectificatif

Consultation architecturale N°03/INDHA/CA/2023

Dans le cadre de la consultation architecturale N°03/INDH/CA/2023, Publiée dans le journal libération N°9860 en date du 02/03/2023, relatif aux ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU ET EXTENSION DE DAR ALOUMOUMA AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE TAZNAKITE PROVINCE D'OUARZAZATE. Programmé le 28/03/2023 à 10H dans la salle des réunions du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate. Il est porté à la connaissance du public qu'une rectification est portée sur les conditions du dépôt des architectes par ailleurs ils ne seront pas autorisés à déposer sous format électronique le reste sans changement.

N° 1563/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES  
SERVICE DES MARCHES

Avis rectificatif

Consultation architecturale N°01/INDHA/CA/2023

Dans le cadre de la consultation architecturale N°01/INDH/CA/2023, Publiée dans le journal libération N°9859 en date du 01/03/2023, relatif aux ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ACCUEIL AU PROFIT DES ENFANTS AUTISTES A LA VILLE D'OUARZAZATE. Programmé le 23/03/2023 à 10H dans la salle des réunions du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate. Il est porté à la connaissance du public qu'une rectification est portée sur les conditions du dépôt des architectes par ailleurs ils ne seront pas autorisés à déposer sous format électronique le reste sans changement.

N° 1561/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES  
SERVICE DES MARCHES

Avis rectificatif

Consultation architecturale N°04/INDHA/CA/2023

Dans le cadre de la consultation architecturale N°04/INDH/CA/2023, Publiée dans le journal libération N°9860 en date du 02/03/2023, relatif aux ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU ET EXTENSION DE DAR ALOUMOUMA AU NIVEAU DE LA COMMUNE D'IMINOULOUENE PROVINCE D'OUARZAZATE. Programmé le 28/03/2023 à 10H30 dans la salle des réunions du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate. Il est porté à la connaissance du public qu'une rectification est portée sur les conditions du dépôt des architectes par ailleurs ils ne seront pas autorisés à déposer sous format électronique le reste sans changement.

N° 1564/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES  
SERVICE DES MARCHES

Avis rectificatif

Consultation architecturale N°02/INDHA/CA/2023

Dans le cadre de la consultation architecturale N°02/INDH/CA/2023, Publiée dans le journal libération N°9859 en date du 01/03/2023, relatif aux ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU ET EXTENSION DE DAR ALOUMOUMA AU NIVEAU DE LA COMMUNE D'IGHIREM NOUGDAL - PROVINCE D'OUARZAZATE. Programmé le 23/03/2023 à 10H30 dans la salle des réunions du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate. Il est porté à la connaissance du public qu'une rectification est portée sur les conditions du dépôt des architectes par ailleurs ils ne seront pas autorisés à déposer sous format électronique le reste sans changement.

N° 1562/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES  
SERVICE DES MARCHES

Avis rectificatif

Consultation architecturale N°05/INDHA/CA/2023

Dans le cadre de la consultation architecturale N°05/INDH/CA/2023, Publiée dans le journal libération N°9860 en date du 02/03/2023, relatif aux ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU ET EXTENSION DE DAR ALOUMOUMA AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE SKOURA - PROVINCE D'OUARZAZATE. Programmé le 28/03/2023 à 11H dans la salle des réunions du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate. Il est porté à la connaissance du public qu'une rectification est portée sur les conditions du dépôt des architectes par ailleurs ils ne seront pas autorisés à déposer sous format électronique le reste sans changement.

N° 1565/PA

Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX N°01/2023 - SEANCE PUBLIQUE (RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)

Lemardi 04 avril 2023 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) sis au : 11, Rue Al Kayraouane (Angle Avenue d'Alger), Hassan - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°01/2023 ayant pour objet:

- Nettoyage et entretien des locaux du siège de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL);  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Département Achats et Affaires Générales de l'AMDL, sis à l'adresse indiquée ci-dessus.  
Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à cinq mille dirhams (5.000,00 DH);  
- Le coût estimatif s'élève à Deux cent cinquante-deux mille cinq cent six dirhams et quatre-vingt-huit centi-

mestoutes taxes comprises (252 506,88DH TTC).

- Les échantillons, Les notices techniques et la matrice de conformité indiquée à l'article 14 du Règlement de Consultation doivent être déposés à l'AMDL au plus tard le lundi 03 avril 2023 à 10 heures.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 29 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique.

Les plis peuvent, au choix des concurrents :  
- Soit être déposés, contre récépissé, dans le bureau du chef du Département Achats et Affaires Générales de l'AMDL ;  
- Soit être envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- Soit être remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;  
- Soit les transmettre par voie électronique via le site web [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 6 et 7 du règlement de la consultation N° 1572/PA

du présent appel d'offres conformément à l'article 25 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique.

Une visite des lieux est prévue pour le jeudi 23 mars 2023 à 10h00, du siège de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique sis au : N°11, Rue Al Kayraouane (Angle Avenue d'Alger), Hassan - Rabat.

En application de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 di al hijra 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 139 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'AMDL, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces complémentaires prévues par le règlement de la consultation.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Département Achats et Affaires Générales de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique, sis au : 11, Rue Al Kayraouane (Angle Avenue d'Alger), Hassan - Rabat. Tél: +212538 009 293, Fax : +212537 761 668.

N° 1572/PA

المملكة المغربية

وزارة الداخلية

تعليم تكنولوجي

دائرة التوظيف

جماعة الكفالت

مصلحة الموارد البشرية

العلماء

عن ائتمان الكفالة المهنية لولوج منصب مساعد تلميذ من الدرجة الأولى ومنصب واحد مساعد تلميذ من الدرجة الأولى

برسم سنة 2023

لائحة الموظفين المستعدين لولوج جماعة الكفالت

تعلن رئاسة مجلس جماعة الكفالت بانه تقرر اجراء امتحان الكفالة المهنية برسم سنة 2023 وذلك يوم 2023/04/29 على الساعة العاشرة صباحا بقرى جماعة الكفالت لائحة الموظفين المستعدين لولوج جماعة الكفالت المتوفرين على القعدة مت (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الاطار الاساسي في غاية تاريخ اجراء الامتحان وفق الجدول التالي:

الاطار الاساسي	اطار الترقية	المنصب المتنازع بشانها	شروط ولوج الامتحان	الاجل ابداع الترشيحات
مساعد تلميذ من الدرجة الثالثة المشم 06	مساعد تلميذ من الدرجة الأولى المشم 8	مفصّلين (2)	يحتاج امتحان الكفالة المهنية في وجه الموظفين المرشحين المتوفرين على مت سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الاطار و الدرجة الاساسية في غاية اجراء الامتحان.	يجب ان تسلم طلبات الترشيح الى مصلحة لوج الموظفين المتوفرين على مت سنوات في اجل المصم 2023/04/21
مساعد تلميذ من الدرجة الثالثة المشم 06	مساعد تلميذ من الدرجة الأولى المشم 8	منصب واحد (01)	يحتاج امتحان الكفالة المهنية في وجه الموظفين المرشحين المتوفرين على مت سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الاطار و الدرجة الاساسية في غاية اجراء الامتحان.	يجب ان تسلم طلبات الترشيح الى مصلحة لوج الموظفين المتوفرين على مت سنوات في اجل المصم 2023/04/21

N° 1570/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MOUACCEUR  
COMMUNE DAR BOUAZZA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2023

(Séance publique)

Le Mardi 04 Avril 2023 à 11 H, il sera procédé au siège de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix ouvert relatif aux Travaux de réalisation des ralentisseurs de vitesse dans le territoire de la Commune Dar Bouazza.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés relevant de la Commune Dar Bouazza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 29.000,00 DHS (VINGT-NEUF MILLE DHS).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage : 1.759.657,28 DHS TTC (UN MILLION SEPT CENT CINQUANTE-NEUF MILLE SIX CENT CINQUANTE-SEPT DIRHAMS ET VINGT CENTIMES TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 7, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons et documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du service des marchés de cette commune au plus tard le Lundi 03 Avril 2023 à 16h30mn comme heure limite.

POUR LE DOSSIER TECHNIQUE

1. les concurrents installés au Maroc

Pour les concurrents installés au Maroc, ils doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines suivants :

Secteur	Qualifications demandées	Classe demandée
B TRAVAUX ROUTIERS ET VOIE URBAINE	B6 ASSISES TRAITES ET ENROBES A CHAUD	Classe 3

2. les concurrents non installés au Maroc

Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir les pièces justificatives prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1571/PA

المدينة الجهوية لفاس - مكناس  
S.C.M. F.A.S.E.M. I.R.E.D. - C.R.I.S.D  
DIRECTION REGIONALE DES MARCHES  
المندوبية الإقليمية لإفراان  
S.C.M. F.A.S.E.M. I.R.E.D.  
DELEGATION PROVINCIALE BUREAU



المملكة المغربية  
F.A.S.E.M. I.R.E.D. - C.R.I.S.D  
ROYAUME DU MAROC  
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية  
S.C.M. F.A.S.E.M. I.R.E.D. - C.R.I.S.D  
MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

PROGRAMME PREVISIONNEL  
AU TITRE DE L'ANNEE BUDGETAIRE 2023

Le Délégué du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la Province d'Ifrane informe que, dans le cadre de la loi de finance 2023 et en application de l'article 14 du Décret N° : 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics; envisage d'engager les opérations selon le programme prévisionnel ci-après :

OBJET	PERIODE PREVISIONNELLE
La fourniture de bois de chêne vert coupé en cuisinière pour chauffer les différentes formations sanitaires de soins de santé primaire relevant de la Délégation du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la Province d'Ifrane	du 30/06/2023 au 31/08/2023
La fourniture d'antracite pour chauffer différentes formations sanitaires de soins de santé primaire relevant de la Délégation du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la Province d'Ifrane	du 30/06/2023 au 31/08/2023
La fourniture et l'installation de matériel médico-technique (appareils auditifs), en faveur des patients ayant une déficience auditive relevant de la Délégation du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la Province d'Ifrane	du 30/06/2023 au 30/09/2023
L'Achat du Matériel Technique de Rééducation pour l'équipement de service de rééducation relevant de la Délégation du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la Province d'Ifrane.	du 30/06/2023 au 30/09/2023
L'achat de fournitures d'orthophonie, d'orthoptie et de psychomotricité pour le service de rééducation de l'Hôpital Local Al Atlas Azrou relevant de la Délégation du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la Province d'Ifrane	du 30/06/2023 au 30/09/2023

N° 1569/PA

**- MLA SOLUTIONS DECO - SARL**  
Capital social : 10.000 DHS  
Siège social : Casablanca, Province de Nouaceur, Pôle Urbain de Nouaceur, Zone économique, Lot N° 163, Magasin N° 1 au Rez-de-chaussée

I- Aux termes d'un acte notarié reçu et dressé par Maître Hassana El Khair El Idrissi, notaire à Nouaceur, en date à Nouaceur du 02-02-2023, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques suivent :  
Dénomination : La société prend la dénomination de « MLA SOLUTIONS DECO - SARL »

Objet : La société a pour objet :  
- Import export de bien meuble ancien;  
- Vente achats de meubles, objets anciens et œuvre d'art;

- Commerce de biens meubles d'occasion (détail ou en gros)...

Siège social : Casablanca, province de Nouaceur, Pôle Urbain de Nouaceur, zone économique, Lot N° 163, Magasin N° 1 au Rez-de-chaussée.

Durée : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

Capital social : Dix Mille dirhams (10.000 DHS), divisé en 100 parts sociales de Cent dirhams chacune attribuées comme suit :  
1/ Monsieur Ali LAHMAMSI : 50 parts sociales  
2/ Monsieur Mohamed LAHMAMSI : 50 parts sociales

Gérance : La gérance de la société est attribuée à :  
-Monsieur Ali LAHMAMSI en qualité de gérant unique pour une durée illimitée

En conséquence, la société sera valablement engagée par la simple signature du gérant, Monsieur Ali LAHMAMSI.

Année sociale : Du premier Janvier au Trente et un décembre de chaque année.  
Bénéfices : Sur les bénéfices nets, il est prélevé 5% pour former la réserve légale.

II- Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca.

**N° 1630/PA**  
- HASA BUSINESS - SARL AU CAPITAL DE 100.000,00 DH  
179 Ain Sebaa, Immeuble 12 RDC Casablanca

- AVIS DE CONSTITUTION -  
I- Aux termes d'un acte sous-seing privé, daté du 1er Février 2023 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : « HASA BUSINESS »  
Forme : SARL d'associé unique  
Objet social : Commerce du bois, Négoce en général, et toutes activités commerciales en rapport avec l'objet social principal

Siège social : 179 Ain Sebaa

Immeuble 12 RDC Casablanca  
Durée : 99 années  
Capital social : Cent Mille dirhams (100.000,00 DH), divisé en Mille (1000) parts sociales de Cent dirhams (100 DH) chacune, totalement souscrites et libérées par l'associé unique, M. LAHRAOUA Zine El Abidine.

Exercice social : étalé sur la période du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année.

Gérance : Exercée par M. LAHRAOUA Zine El Abidine, pour une durée indéfinie, avec les pleins pouvoirs statutaires et pouvoirs de signature sociale unique.

II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, pour immatriculation au RC sous le n° 861980.

**N° 1631/PA**  
STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL  
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca

(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99  
FLORITA TECH  
Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/02/2023 enregistré le 24/02/2023 il a été établis les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : « FLO-RITA TECH »  
- Objet : L'installations des réseaux, la Formation Informatique, l'Organisation de Séminaires et Système de contrôle d'Accès.

- Commercialisation, Installation et Assistance des Logiciels (Consommables et Accessoires).

- Prestation de tous services.

- Siège Social : 45, Rue Abdelkader Mouftakar Etage 2, Appartement N° 4, Casablanca

-Durée : 99 ans.  
- Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS ( 100.000,00 DH ) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH ) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr GHANDOUR YOUSSEF 1.000 Parts  
- La Gérance : La société est administrée et gérée par le Gérant Unique.

Mr GHANDOUR YOUSSEF Nationalité Marocaine, Titulaire de la CIN N° JA158941 et demeurant à : DOUAR CENTER LAATRA, BOUHMAAME, SIDI BENNOUR.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 07/03/2023 Sous N° 861717. RC N° 575.041 / Casablanca.

**N° 1573/PA**

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL  
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca  
(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99  
MATOCAZ MAROC  
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/02/2023 enregistré le 24/02/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : Société « MATOCAZ MAROC - S.A.R.L.A.U »

- Objet :  
- Vente et location de matériels et engins.

- L'entretien, la réparation, La location, la manutention, le déchargement et tous les services accessoires aux transports.

- Prestation de tous services.

- Siège Social : 45, Rue Abdelkader Mouftakar Etage 2, Appartement N°4, Casablanca

- Durée : 99 ans.  
- Capital Social : Le CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr ZAIR RACHID 1.000 Parts  
- La Gérance : La société est administrée et gérée par le gérant unique, Mr ZAIR RACHID, CIN N° BK74471.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 07/03/2023 Sous N° 861711. RC N° 575.037.

POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE  
**N° 1574/PA**

«FICASUD» S.A.R.L.  
61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandouri Bloc F n° 7 Guélliz Marrakech  
Tél: 05 24 44 77 29 / 42 32 81  
Fax : 05 24 44 76 77

- TS DEVELOPPEMENT-SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL SOCIAL DE 120.000,00 DH

SEGE SOCIAL: RESIDENCE DE L'HIVERNAGE, APPT 5, AVENUE DE FRANCE, GUELIZ MARRAKECH

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 16/01/2023, il a été décidé :

1- La dissolution anticipée de la société suivant l'article 42 des statuts de la société ;  
2- La nomination de Mr AHMED SADKI comme liquidateur unique ;  
3- Que le siège de la liquidation est fixé à : Résidence De L'hivernage, Appt 5, Avenue De France,

Guélliz Marrakech ;  
4- Questions diverses.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 03/03/2023, sous le n° 1455991.

Pour extrait et mention  
**N° 1575/PA**

- STAR TRUK AUTO -  
Par Procès-Verbal du 16 Décembre 2022 enregistré le 27 Décembre 2022 sous RE2022004 99301335, l'associé unique de la société STAR TRUK AUTO - SARL AU-Immatriculé au Registre de Commerce de Casablanca sous le454165.a décidé du Transfert du siège social à :

Bd Chefchaouini Résidence « ATLANTIC II » n° 5 Ain Sebaa-Casablanca-  
Dépôt légal effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 27 Février 2023 sous le n°860344.

By Cabinet CENTURY CO  
**N° 1576/PA**

ROYAUME DU MAROC  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
CAIDAT ESSAFA  
COMMUNE OUED ESSAFA

SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°02/2023  
Le Mardi 04 Avril 2023 à 10H00 Il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Oued Essafa Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Objet : Acquisition De Matériel Informatique, Logiciels Et Licence Electronique A La Commune Oued Essafa Province Chtouka Ait Baha.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20 000,00Dhs (Vingt Mille Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.016.580,00 Dhs TTC (Un Million Seize Mille Cinq Cent Quatre Vingt Dhs 00 Cts TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-

349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
• Soit déposer, par courrier électronique sur le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la Commune Oued Essafa (Service des marchés) ;  
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 09 du règlement de consultation.

Les prospectus techniques demandés dans l'article 12 du règlement de consultation doivent être déposés par les concurrents dans le service des marchés prévus au pluriel le Lundi 03 Avril 2023 à 15h30mn.

**N° 1577/PA**

Royaume du Maroc

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
DRAA-TAFLALET  
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 06, 07, 08, 09, 10/INV/2023**  
SEANCE PUBLIQUE

Le 17 Mars 2023 à partir de 10heures du matin Il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, de l'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, (à l'angle Av. Médit et Av. Almoravides, Ouarzazate), l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

ADD N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS
06/INV/2023	ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 22 SALLES DE CLASSE ET DE ET 06 BUREAUX ADMINISTRATIFS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELLEVANT DE LA DP DE OUARZAZATE, DANS LES COMMUNES : TARDIGTE, TIDJEL, IMI NOULADJONE, TOUNDOUTE, SKOURA AHL EL OUST, GHASSATE, TAZENAKHTI, ET AMERZEGGANE - PROVINCE DE OUARZAZATE.	12500,00 DH
07/INV/2023	ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE 44 ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET COLLEGIUAUX DANS LES COMMUNES IMI NOULADJONE, TOUNDOUTE, SKOURA AHL EL OUST, GHASSATE - PROVINCE D'OUARZAZATE.	14600,00 DH
08/INV/2023	ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE 44 ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET COLLEGIUAUX DANS LES COMMUNES ISNAGIEN, JORREM NOUGDAL, AMERZEGANE, TAZENAKHTI, TIDJEL, KIROUZAMA, SROUQA, OUBELSAATE-PROVINCE D'OUARZAZATE.	17100,00 DH
09/INV/2023	ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE 40 ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET COLLEGIUAUX DANS LES COMMUNES IDELSANE, AIT ZINER, TARMIGT, TELOUET, OUARZAZATE - PROVINCE D'OUARZAZATE.	15570,00 DH
10/INV/2023	ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE 04 ÉTABLISSEMENTS QUALIFIANTS DANS LES COMMUNES : TAZENAKHTI, TARMIGT ET OUARZAZATE - PROVINCE D'OUARZAZATE.	1900,00 DH

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (31 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

**N° 1578/PA**

**FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L.**  
RUE IBN ROCHD RESIDENCE EL BARAKKA  
3ème ETAGE APPT N° 7 OUIDJA  
Tél: 0536689121  
EMAIL: FIDUCAPORIENT@HOTMAIL.FR

Aux termes d'un procès verbal de l'associe unique en date du 12/12/2022 L'associe unique de la société dénommée HOUDAYFA PRINT au capital de Cent mille dirhams (100 000,00 DH) . Décide de :  
-Transfert de siège social d'OUIDJA, RUE ANWAL RESIDENCE EL BARAKKA BUREAU N°1  
A l'adresse suivante OUIDJA, BD FAICAL IBN ABDELAZIZI LOT BENHAMOU NR 188 MAGAZIN RDC .  
-L'associe unique décide de changer la dénomination de la société qui était STE HOUDAYFA PRINT pour devenir STE Imprimerie BOUGHRIBEL.  
-L'associe unique décide de remplacer l'ancienne activité de : NEGOCIANT par l'activité de PAPETRIE.  
Par suite a cette modification les articles 2, 3,4 des statuts se trouvent modifié.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Ouidja le 20/02/2023 SOUS N° 2595.

N° 1579/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de la Protection sociale

**DIRECTION REGIONALE DE SANTE DRAA-TAFI-LALET**  
**DELEGATION PROVINCIALE MIDELT**  
**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE**  
N° : 03 /2023/DPS-PS  
Le 04/04/2023 à 11h00 min il sera procédé, dans la salle de réunion de la DPS Midelt à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Etudes architecturales et suivi des travaux pour la construction d'un dispensaire rural avec logement de fonction au quartier ASERGHOUR commune territoriale TOUNFTE.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPS Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 1 738 250,00dhHT (Un million sept cent trente-huit mille deux cent cinquante dirhams HT)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101et 102 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.  
Les architectes peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés DPS Midelt ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6du règlement de consultation architecturale.

N° 1580/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE TAOURIRT**  
**CERCLE D'EL AIOUN CAÏDAT EL AIOUN BANJEUJ**  
**COMMUNE DE MECHRAA HAMMADI**  
Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 03/2023  
Séance Publique  
Le Mardi 04 Avril 2023 à 10 h du matin, il sera procédé au bureau du Président de la Commune de Mechraa-Hammadi à Lahdab, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix N° 03/2023 pour: Aduction d'Eau Potable à Douar Ouled Koukha.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service

technique de la commune Mechraa Hammadi à Lahdab, et peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Deux mille cinq cent dirhams (2500,00 dhs).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de: (135.705,00 dhs) Cent trente cinq mille Sept cent cinq dirhams Zéro centimes.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent:  
-Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président de la commune Mechraa Hammadi à Lahdab;  
-Soit les déposer contre récépissé dans le bureau du président de la commune à Lahdab;  
-Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail Marocain des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
-Soit les remettre au prési-

dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.  
N° 1581/PA  
Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Taourirt  
Cercle d'El Aïoun  
Caïdat El Aïoun Banlieue  
Commune de Mechraa Hammadi  
Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 04/2023  
Séance Publique  
Le Mercredi 05 Avril 2023 à 10 h du matin, il sera procédé au siège de la Commune de Mechraa-Hammadi à Lahdab, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 04/2023 concernant: Electrification du Douar Faddan El Haddad Laachach Commune de Mechraa-hammadi, Province de Taourirt.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique auprès du siège la commune Mechraa Hammadi à Lahdab, et peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de: Six mille dirhams (6000,00 dhs).  
L'estimation des coûts global des prestations s'élève à: (378.517,20 dhs) Trois cent soixante-dix-huit mille Cinq cent dix-sept dirhams, Vingt centimes T.T.C.  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent:  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du président de la commune Mechraa Hammadi à Lahdab;  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précité.  
-Soit les déposer par voie électronique au compte de la commune dans le portail Marocain des marchés publics.  
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.  
N° 1582/PA

**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES**  
**SERVICE DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 11bis /2023**

Le : 06/04/2023 à 12 H

Il sera procédé, à LA DIVISION DES AFFAIRES FINANCIÈRE DE LA PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA , AU BUREAU N°21 , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**CONSTRUCTION DES LIAISONS ROUTIÈRES: IGHRÈM, ADKHS, TIGUNATIN, TIKITAR ET IMI TMLALET VERS AHNDOUR, 1ÈRE TRANCHE SUR UNE LONGUEUR DE 3 KM A LA CT TANALT**  
**-PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA (P.R.D.T.S.2023)**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtoouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 135000,00 dhs (Cent Trente Cinq Mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Million Cinq Cent Mille Dirhams,00 CTS (4 500000.00DHS )TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 31 , 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents sont obligés de présenter leurs offres par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté de la Ministre de l'Economie et des finances n° 1982-21 du 9 joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

**La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :**

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	3	B5

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 1583/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES**  
**SERVICE DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 35 bis /2022**

Le 06/04/2023 à 10 heures

Il sera procédé, à la division des affaires financière de la Province de Chtoouka Ait Baha, au bureau n°21, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**Travaux de mise à niveau du service des urgences et de création d'un service de réanimation au niveau du CHU Mokhtar Soussi de Biogma (2ème tranche fluide médicaux)**  
**- Province Chtoouka Ait Baha**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtoouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 dhs (vingt cinq Mille dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent quatre vingt et onze Mille deux cent douze Dirhams, 00 Cts  
**(691 212.00Dhs ) TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics.  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtoouka Ait Baha.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.  
La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
W	3	W2

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 1584/PA

**SOCIÉTÉ ATLANTIQUE EXPRESS CARGO SERVICES SARL AU**  
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 06/02/2023, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : «ATLANTIQUE EXPRESS CARGO SERVICES» SARL AU, Objet : TRANSPORT NATIONAL ET INTERNATIONAL, SIEGE SOCIAL: 276 BD IBN TACHFINE SEME ETAGE-CASABLANCA, DUREE : 99 années, CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1.000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune Mr. AHMED BOUCHIDA à 1000 Parts, GERANCE : la société est gérée par Mr. AHMED BOUCHIDA pour une durée illimitée. La société sera engagée par la seule signature de Mr. AHMED BOUCHIDA.  
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 08 Mars 2023 sous le numéro de dépôt 861914 et registre de commerce n° 575145.  
N° 1585/PA

**SOCIÉTÉ NORTH WEST AFRICA SUPPLIERS SARL**  
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 06/02/2023, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : «NORTH WEST AFRICA SUPPLIERS» SARL, Objet : APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS ALIMENTAIRES ET INDUSTRIELS, SIEGE SOCIAL: 276 BD IBN TACHFINE SEME ETAGE-CASABLANCA, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, di-

visé en Mille (1.000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune, Mr. OUSSAMA BOUCHIDA à 500 Parts et Mr. YASSINE BOUCHIDA à 500 parts, GERANCE : la société est gérée par Mr. OUSSAMA BOUCHIDA et Mr. YASSINE BOUCHIDA pour une durée illimitée. La société sera engagée par la signature de Mr. OUSSAMA BOUCHIDA et Mr. YASSINE BOUCHIDA conjointement.  
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 08 Mars 2023 sous le numéro de dépôt 861913 et registre de commerce n° 575143.  
N° 1586/PA

**ECOBIX-SARL AU**  
Avis de vente matériel de la boulangerie et pâtisserie  
Nous soussigné, société, ECOBOX SARL AU, sise 5, Rue Soldat Taoufik Abdelkader, Ain Bourja, Casablanca, N° RC 267647.  
Déclare la vente des matériels de (La Boulangerie, Pâtisserie).  
Vendredi, le 13/03/2023 à 11h00.  
La visite sur place A, (5 Rue Soldat Taoufik Abdelkader, Ain Bourja Casablanca).  
N° 1587/PA

**TRANSKANIN SARL**  
Au capital de 100.000,00 dirhams  
RC : 7975

Siège social : N°93 AVENUE BOUJDOUR DRAA SANIA SAFI  
Au terme d'un acte sous seing privé, établi à SAFI en date du 06-02-2023, Les associés de la société TRANSKANIN SARL, décident :  
La démission du gérant unique associé : Mr HASSAN KANINE CIN N° : BHI58115 qui cesse à partir de cette date d'exercer la fonction de la gérance de la

société TRANSKANIN SARL ;  
Nomination d'un nouveau gérant unique non associé avec signature unique : Mr HAMID KANINE CIN N° : H97315 demeurant à n° 22 Lotis El Haouzi Quartier Okba Benou Nafia Safi ; qui sera seul habilité à agir au nom de la société pour une durée illimitée.  
Approbation des modifications statutaires.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de SAFI le 27/02/2023 sous le n° 340.  
N° 1588/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL HAJEB COMMUNE URBAINE D'AGOURAI**  
Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 03/2023

Le 05/04/2023 à 12 H. Il sera procédé dans le bureau de la présidente du Conseil Municipal d'Agourai, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour AFFERMAGE DU SOUK HEBDOMADAIRE « khamiss Agourai».  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Marchés de la Municipalité d'Agourai, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50.000,00 DHS (cinquante mille) dirhams.  
L'estimation D' AFFERMAGE DU SOUK HEBDOMADAIRE est fixée à la somme de 700.000,00 (sept cent mille DHS) .  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau des marchés de la Municipalité d'Agourai ;  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
• Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 04 du règlement de consultation.  
N° 1589/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI IFNI CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
N° 03/2023/ BP

Le 05 Avril 2023 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Réalisation des études techniques et suivi des travaux de mise à niveau des communes relevant de la Province de Sidi Ifni (en 04 lots).  
- Lot n° 1 : Réalisation des études techniques et suivi des travaux de mise à niveau des communes relevant de la Province de Sidi Ifni Lot 1 : Sidi Ifni ;  
- Lot n°2 : Réalisation des

études techniques et suivi des travaux de mise à niveau des communes relevant de la Province de Sidi Ifni Lot 2 : Anfeg - Mesti ;  
- Lot n°3 : Réalisation des études techniques et suivi des travaux de mise à niveau des communes relevant de la Province de Sidi Ifni Lot 3 : Lakhssas - Touggha ;  
- Lot n°4 : Réalisation des études techniques et suivi des travaux de mise à niveau des communes relevant de la Province de Sidi Ifni Lot 4 : Tangarfa - Sidi Hsaine Ou Ali - Trine Amellou - Ibdar - Arbaa Ait Abdellah - Sbouya - Sidi Abdellah Ou Belaid ;  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
- Lot n° 1 : Quarante Mille Dirhams (40.000,00 DH) ;  
- Lot n° 2 : Vingt Mille Dirhams (20.000,00 DH) ;  
- Lot n° 3 : Vingt Mille Dirhams (20.000,00 DH) ;  
- Lot n° 4 : Vingt Mille Dirhams (20.000,00 DH) ;  
L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
- Lot 1 : Deux Million Neuf Cent Cinquante Deux Mille Dirhams TTC (2.952.000,00 DH) ;  
- Lot 2 : Un Million Quatre Cent Cinquante Huit Mille Dirhams TTC (1.458.000,00 DH) ;  
- Lot 3 : Un Million Quatre Cent Quarante Mille Dirhams TTC (1.440.000,00 DH) ;  
- Lot 4 : Un Million Cinq

Cent Soixante Mille Dirhams TTC (1.560.000,00 DH) ;  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

N.B : Pour le lot n° 01, le dépôt des offres doit se faire uniquement par voie électronique suite à l'arrêté de la Ministre de l'Economie et des finances n° 1982-21 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties péuniaires.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 06 du règlement de consultation.  
Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original des certificats d'agrément - domaine d'activité : D1 (ou D14), D2 (ou D17), D3, D5, D13 et D18.  
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.  
N° 1590/PA

# Horaires des trains

## SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° de train	Marrakech	Casablanca	Fes												
1719	06:00	07:00	08:00	06:00	07:00	08:00	06:00	07:00	08:00	06:00	07:00	08:00	06:00	07:00	08:00
1720	08:00	09:00	10:00	08:00	09:00	10:00	08:00	09:00	10:00	08:00	09:00	10:00	08:00	09:00	10:00
1721	10:00	11:00	12:00	10:00	11:00	12:00	10:00	11:00	12:00	10:00	11:00	12:00	10:00	11:00	12:00
1722	14:00	15:00	16:00	14:00	15:00	16:00	14:00	15:00	16:00	14:00	15:00	16:00	14:00	15:00	16:00
1723	18:00	19:00	20:00	18:00	19:00	20:00	18:00	19:00	20:00	18:00	19:00	20:00	18:00	19:00	20:00
1724	22:00	23:00	24:00	22:00	23:00	24:00	22:00	23:00	24:00	22:00	23:00	24:00	22:00	23:00	24:00

## SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° de train	Fes	Casablanca	Marrakech												
1725	06:00	07:00	08:00	06:00	07:00	08:00	06:00	07:00	08:00	06:00	07:00	08:00	06:00	07:00	08:00
1726	08:00	09:00	10:00	08:00	09:00	10:00	08:00	09:00	10:00	08:00	09:00	10:00	08:00	09:00	10:00
1727	10:00	11:00	12:00	10:00	11:00	12:00	10:00	11:00	12:00	10:00	11:00	12:00	10:00	11:00	12:00
1728	14:00	15:00	16:00	14:00	15:00	16:00	14:00	15:00	16:00	14:00	15:00	16:00	14:00	15:00	16:00
1729	18:00	19:00	20:00	18:00	19:00	20:00	18:00	19:00	20:00	18:00	19:00	20:00	18:00	19:00	20:00
1730	22:00	23:00	24:00	22:00	23:00	24:00	22:00	23:00	24:00	22:00	23:00	24:00	22:00	23:00	24:00

Trains en circulation pas les Dimanches et les jours fériés

# Sport

## Encore un fiasco pour le Paris Saint-Germain



Le Paris Saint-Germain a connu une nouvelle terrible désillusion en Ligue des champions, sorti comme l'an dernier dès les huitièmes de finale par le Bayern Munich (2-0).

Trahi par les blessures successives de Marquinhos et de son remplaçant Nordi Mukiele, abandonné par ses leaders, Kylian Mbappé muselé, Lionel Messi introuvable et Marco Verratti coupable sur le premier but, le PSG est battu à plate couture par le Bayern sur les deux matches (1-0 à l'aller). Cette nouvelle défaite a souligné tout ce qui manquait au club de la capitale, souligné par la cruauté d'un nouveau but marqué par un ancien de la maison, Eric Maxim Choupo-Moting (61e), comme à l'aller par Kingsley Coman.

Au-delà de l'anecdote, cela met en lumière les errances dans le recrutement du club. Incapable d'embaucher un défenseur central, alors qu'il voulait le Slovaque Milan Skriniar, Paris a joué une mi-temps avec un gamin de 17 ans, El Chadaille Bitshiabu. Marquinhos finalement trop gêné aux côtes a cédé sa place au bout de 35 minutes, puis Mukiele, touché à un tendon, n'est pas revenu après la pause. Presnel Kimpembe, qui soigne pour longtemps son tendon d'Achille, a regardé son protégé "Chad" écumer comme il pouvait.

Le Bayern a une profondeur de banc bien plus conséquente: il n'a fait entrer que des internationaux confirmés, Leroy Sané, Sadio Mané, Serge Gnabry et Joao Cancelo. Et Kylian Mbappé? La menace numéro 1 du

PSG a été parfaitement contrôlée par la défense de Julian Nagelsmann, et le jeune croate Josip Stanisic a rempli sa mission.

Son partenaire en Bleu Dayot Upamecano a aussi remporté l'essentiel de leurs duels. Malgré ses prises de parole pleines d'assurance avant cette deuxième manche, "Kykly" a manqué son rendez-vous. Comme Lionel Messi a été transparent, le PSG ne pouvait pas s'en sortir.

Les trois occasions les plus dangereuses sont venues de joueurs à vocation défensive, Vitorinha et Sergio Ramos. Le Portugais aurait dû appuyer plus sa frappe pour empêcher un sauvetage sur sa ligne de Matthijs De Ligt (38). L'Espagnol a réussi deux têtes très dangereuses (64, 82), la première superbement sortie par Yann

Sommer.

Le Bayern a aisément contrôlé la situation, et aurait même pu marquer plus tôt, par "Choupo", mais les arbitres ont annulé le but pour un hors-jeu de Thomas Müller ayant gêné Gianluigi Donnarumma (52). En fin de rencontre, Gnabry (89) a donné plus d'allure encore à la victoire bavaroise sur un contre.

Ce nouvel échec aussi tôt dans la compétition fait tâche, bien loin des ambitions de QSI (Qatar Sports Investments) qui parle de gagner la Ligue des champions depuis son arrivée en 2011. Mais en onze campagnes, le PSG n'a joué qu'une finale, perdue contre le Bayern (1-0), déjà, en 2020, et une demi-finale, contre Manchester City (1-2/0-2) l'année suivante.

Sinon le club de la capitale a capitulé quatre fois en quarts de finale, les premières années (de 2012 à 2016) et cinq fois en huitièmes, un bien maigre bilan. Le PSG a souvent croisé les mêmes bourreaux, battu trois fois par le Barça et deux fois par City, le Real

et le Bayern, comme un cruel rappel qu'il ne peut pas s'asseoir encore à la table de ces géants. Cette nouvelle désillusion va-t-elle obliger le club à rebâtir à nouveau? Il reste un an de contrat de Mbappé, qui a dit en plaisantant que s'il ne restait que pour la C1, il serait déjà parti. Mais il rêve de remporter cette compétition.

Lionel Messi arrive au bout de son contrat, et Neymar est parisien jusqu'en 2027, mais il est touché à la cheville droite et sa saison est probablement terminée. Le binôme Christophe Galtier (entraîneur) et Luis Campos (conseiller football) va devoir répondre de ce coup.

Il va falloir finir une saison sans saveur, où Paris compte huit points d'avance sur son poursuivant, l'Olympique de Marseille, et file sans danger ni frisson vers un 12e titre de champion qui ne satisfait pas la faim de gloire de ses propriétaires. Le prochain match est à Brest, samedi, dans un stade bien plus petit que l'Allianz Arena... La C1, c'est déjà fini.

### Ben Arfa obtient la condamnation du PSG en appel

L'ancien joueur du Paris SG Hatem Ben Arfa a obtenu en appel la condamnation de son ex-club, notamment pour harcèlement moral, a-t-on appris mercredi de source proche du dossier, confirmant une information du quotidien L'Équipe. Débouté en première instance, Ben Arfa a obtenu le 1er mars une décision favorable de la cour d'appel de Paris, qui a condamné le PSG à verser au joueur un euro symbolique à titre de dommages et intérêts pour harcèlement moral, selon la même source.

La cour a également condamné le club parisien à verser 75.000 euros au joueur de 36 ans au titre de la prime éthique, et un peu plus de 27.400 euros en rappels de salaire. Selon L'Équipe, Ben Arfa réclamait 7,7 millions d'euros à son ancien club, qui l'avait mis à l'écart à partir du printemps 2017, jusqu'à la fin de son contrat en juin 2018. Hatem Ben Arfa, qui compte 15 sélections en équipe de France, est libre de tout contrat depuis l'été 2022.

## Qualification "à l'italienne" de l'AC Milan contre un triste Tottenham

Solide derrière et toujours en contrôle, l'AC Milan a rejoint les quarts de finale de la Ligue des champions pour la première fois depuis 2012, mercredi (1-0, 0-0) face à Tottenham, particulièrement apathique pour un match d'un tel enjeu.

La troisième minute du temps additionnel de la seconde période a été la seule vraiment passionnante, avec une tête de Harry Kane magnifiquement repoussée au ras du sol par Mike Maignan, pour son retour dans les cages milanaises, alors qu'à l'issue du contre, Divock Origi a trouvé le poteau. Mais avant cela, Milan a pu goûter à une soirée typique des fins d'hiver à Londres avec sa bruine, sa température tout juste supérieure à zéro et ses bouchons qui

ont empêché les équipes d'arriver au stade à temps, retardant de dix minutes le coup d'envoi, comme la veille pour Chelsea-Dortmund.

Au sortir du match aller, les Spurs pouvaient se satisfaire d'avoir à remonter un avantage qui semblait minime (1-0). Mais face à un club italien, c'est déjà une petite montagne à gravir. Surtout quand il s'agit du champion d'Italie, qui avait gardé sa cage inviolée lors de quatre de ses cinq matches précédents, alors que les Londoniens ont perdu quatre de leurs six dernières rencontres.

Tottenham espérait que le retour sur le banc d'Antonio Conte, après son opération à la vésicule biliaire, et le fervent soutien des 61.000 spectateurs du Tottenham Hotspur Sta-

dium électriseraient ses joueurs.

Il n'en a rien été. Lors du temps réglementaire, Maignan a été bon avec un arrêt après un centre dévié de Kane qui aurait pu le prendre à contre-pied (35e), ou une frappe de Pierre-Emile Højbjerg en angle fermé qu'il a bien dévié au-dessus de sa barre (64e).

Le duel à distance entre les deux avants-centres, Kane et Olivier Giroud, buteur lors du quart de finale du Mondial au Qatar entre la France et l'Angleterre (2-1), s'est aussi soldé par un match nul et vierge. Kane, hormis son action finale et son centre dévié, n'a été inquiétant que par une tête plongeante assez loin du cadre (68e), alors qu'"Olive", de retour dans une ville où il a brillé avec

Arsenal puis Chelsea, a surtout apporté par son pressing et son jeu de déviation. Côté italien, le danger était avant tout venu du très mobile Brahim Diaz, buteur à l'aller et qui a forcé Fraser Foster, le remplaçant d'Hugo Lloris, à une belle parade de près (51e).

Dans les vingt dernières minutes, Conte a lancé Richardson à la place d'un piston, Emerson Royal, espérant que le physique et le jeu aérien du Brésilien feraient la différence. Mais le corner direct tenté par Son Heung-min, transparent dans ce match, à la 75e, avait déjà des airs d'aveux d'impuissance. Les choses ont encore empiré quand Christian Romero a reçu un deuxième carton jaune de Clément Turpin pour

une intervention en retard sur Théo Hernandez (78e). Et ce sont donc les Lombards, septuples champions d'Europe, qui verront les quarts de finale au printemps, alors qu'en championnat ils ne peuvent, a priori, espérer mieux que la deuxième place derrière Naples.

Pour Tottenham, les huées à la fin du match laissent présager que la soupe à la grimace risque fort d'être au menu pour les prochaines semaines. Le club a été éliminé de la Coupe d'Angleterre par une équipe de deuxième division récemment, puis rejoint par Liverpool dans la lutte à la qualification en C1, alors que l'avenir de Conte et de Kane sont en suspens... la pluie londonienne n'a pas fini de tomber sur les Spurs.

Coupe de la CAF

# L'AS FAR s'incline face à Future FC



**L'**AS FAR s'est inclinée face à la formation égyptienne de Future FC sur le score de 2 buts à 0, mercredi soir au stade Assalam au Caire, en match comptant pour la 4<sup>ème</sup> journée (groupe C) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

C'est la première défaite de l'AS FAR dans ce groupe. Les Militaires avaient fait match nul face au club égyptien de Pyramids (2-2), et obtenu deux victoires contre Asko Kara (5-1) et face à Future

FC (2-0). Les buts de la formation égyptienne ont été marqués par Marawan Mohsen sur penalty (10<sup>e</sup>) et Hatem Al-Sawabi (CSC), cinq minutes après le coup d'envoi de la deuxième période. Bien que les leaders du Championnat marocain aient dominé le milieu de terrain pendant la majeure partie du match, ils n'ont pas réussi à faire trembler les filets de leurs adversaires. En revanche, profitant de quelques erreurs individuelles défensives de l'AS FAR, les Egyptiens sont parvenus à sceller le sort

de la rencontre en leur faveur.

Le club égyptien, désormais 3<sup>e</sup>, porte son total points à 5 points, deux unités derrière l'AS FAR. Pyramids s'installe sur le fauteuil de leader avec 8 points, Alors qu'Asko Kara est dernier.

Dans l'autre match de ce groupe, Pyramids a pris le meilleur sur Asko Kara du Togo sur le score de 4-1. Lors de la prochaine journée, prévue le 19 mars courant, l'AS FAR recevra l'équipe de Pyramids, alors que Future FC affrontera Asko Kara.

Affaire des billets du Mondial 2022

*Fouzi Lekjaa : L'enquête judiciaire est toujours en cours et toute personne impliquée sera poursuivie en justice*

**L'**enquête judiciaire qui a été ouverte concernant l'affaire de la vente des billets du Mondial Qatar 2022 "est toujours en cours, et ses résultats seront dévoilés très prochainement", a affirmé, mercredi à Rabat, le président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Fouzi Lekjaa.

M. Lekjaa, qui répondait aux questions des journalistes lors du point de presse tenu à l'issue du Conseil de gouvernement, a indiqué que conformément aux engagements pris, "une enquête a été ouverte au sein de la Fédération Royale marocaine de football et par les instances judiciaires concernant les billets de la Coupe du monde Qatar 2022", notant que l'enquête judiciaire se poursuit et que les personnes impliquées seront poursuivies en justice.

Il a ajouté qu'"un terme sera mis au parcours sportif" de tous ceux qui ont été impliqués dans ces opérations, qui n'ont rien à voir avec l'éthique sportive et le patriotisme. Le ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, a également souligné qu'il dispose du rapport relatif à l'enquête ouverte à la FRMF qui "a mis l'accent sur les dysfonctionnements et déterminé les cercles concernés".

M. Lekjaa a, par ailleurs, noté que des efforts exceptionnels ont été déployés pour mettre des billets à la disposition des supporters marocains, venus du monde entier pour soutenir l'équipe nationale de football lors de la Coupe du monde Qatar 2022. Il a dénoncé les pratiques de "certaines personnes qui ont profité de cette opportunité pour engranger des profits et bénéficier des conditions difficiles qui ont caractérisé le processus d'obtention des billets".

Le Hassania d'Agadir limoge Marcos Paqueta

**L'**e Hassania Union Sport d'Agadir (HUSA) a décidé de se séparer de l'entraîneur brésilien Marcos Paqueta et de son staff technique. Dans un communiqué publié par le club gadiri, les dirigeants du HUSA ont annoncé une séparation "à l'amiable" avec Marcos Paqueta. Le coach brésilien, arrivé l'été dernier au Hassania d'Agadir, n'a pas réussi à hisser le club vers le haut du tableau. Samedi dernier, le club gadiri a essuyé sa 10<sup>e</sup> défaite en championnat après avoir été battu par le Mouloudia d'Oujda (2-0). La formation de la capitale du Souss-Massa occupe actuellement la 14<sup>e</sup> place de la Botola avec 17 points.

## Meriem El Moubarik, championne mondiale entrée dans les annales du muay-thai



**L'**a Marocaine Meriem El Moubarik est une championne mondiale qui a inscrit son nom dans les annales du muay-thai, en remportant haut la main plusieurs titres continentaux et

mondiaux dans sa catégorie (-51 kg).

En effet, elle a cumulé les performances, à savoir la médaille d'or des championnats du monde 2022 à Abu Dhabi et des Jeux islamiques en Turquie, la médaille d'argent des Jeux mondiaux à Birmingham (Etats-Unis) et le bronze à l'Open d'Antalya en Turquie.

Cette championne a fait ses premiers pas dans le domaine sportif en 2009. «J'étais passionnée et enthousiaste à l'idée de pratiquer le sport et notamment les arts martiaux. J'ai rejoint le club Abtal Sidi Moumen à l'âge de 18 ans et j'ai persévéré dans mes entraînements jusqu'à ma victoire en championnat du Maroc en 2013 », raconte-t-elle dans une déclaration à la MAP.

«Après 2013, j'ai pris davantage confiance et j'ai rejoint, la même année, la sélection nationale de kick-boxing pour disputer en 2014 ma

première compétition sous les couleurs nationales et j'ai été sacrée au championnat arabe en Jordanie», indique cette multiple championne du Maroc en kick-boxing, full-contact et muay-thai.

Cette expérience a marqué une montée en puissance de Meriem, qui a enchaîné avec courage et sans complexe d'infériorité, les victoires contre des adversaires plus expérimentés et, par là, les consécration continentales et mondiales, notamment le titre mondial 2016 en Suède chez les -51 kg.

Ce palmarès « est le fruit d'un travail dur, d'entraînements intensifs et de sacrifices, qui constituent les seuls moyens pour atteindre ses objectifs », a-t-elle assuré. « Après mon titre mondial, j'ai été décorée par S.M le Roi, ce qui m'a donné un coup de pouce moral considérable et m'a motivée pour m'impliquer davantage », a confié Meriem.

Elle a toutefois dû suspendre son activité sportive pendant trois ans, en raison de sa grossesse, puis de la pandémie de Covid, mais c'était loin d'écorner sa détermination. « Grâce au soutien de mon époux et des cadres de la Fédération j'ai repris mes entraînements et j'ai remporté plusieurs titres, notamment celui du championnat du monde de muay-thai à Abou Dhabi 2022 », se rappelle la championne marocaine. Pour elle, le professionnalisme et les bonnes conditions qui marquent les stades de préparation au Maroc et à l'étranger ont activement contribué à l'amélioration de son niveau.

Meriem El Moubarik affirme aussi qu'elle ambitionne d'offrir au Maroc davantage de titres, une quête qui n'est pas donnée à tous, certes, mais qui peut aboutir grâce aux efforts qu'elle consent et à sa confiance en soi.

## Le corps d'un ours vieux de 3.400 ans, conservé dans le permafrost, a enfin été autopsié

Un ours brun vieux de 3.460 ans, parfaitement préservé dans le permafrost, avait été découvert en août 2020 par des éleveurs de rennes sur l'île Bolshoi Lyakhovskyn dans l'archipel de Nouvelle-Sibérie (Russie). La carcasse complète, unique au monde, a enfin fait l'objet d'une autopsie par des chercheurs, rapporte TF1 Info.

Des images de cet examen exceptionnel, relayées sur les réseaux sociaux, ont déjà récolté des centaines de milliers de vues sur les différentes plateformes. Selon les analyses des chercheurs, cet ancien ours brun de 1,55 m pour 78 kg était une femelle de trois ans environ.

Elle serait morte à la suite d'un coup violent, peut-être l'effondrement d'un bloc de glace sur son corps. Les scientifiques ont en effet relevé plusieurs vertèbres lombaires cassées dans son corps.

Par ailleurs, la femelle serait vraisemblablement morte à l'automne car elle avait déjà commencé à remplir ses réserves de graisse en vue de l'hibernation.

Les températures extrêmes de Sibérie ont permis de préserver de façon exceptionnelle les tissus mous de l'ourse. Lors de l'autopsie, l'animal a pu être disséqué et les scientifiques ont pu examiner son cerveau, ses organes internes et réaliser de nombreuses études inédites, détaille Le Parisien.

L'une d'elles avait pour objectif de comparer l'ADN de cet ours avec celui de ses descendants vivant en Sibérie aujourd'hui. Les conclusions ont déjà montré que l'ADN mitochondrial de la carcasse était similaire à celui des ours bruns actuels de Tchoukotka et en Yakoutie.

Des échantillons des tissus de l'animal ont été prélevés dans l'espoir de trouver des cellules



vivantes. « Ce serait une réalisation historique, une percée dans l'étude des animaux anciens »,

selon Hwan Wu Sok, chercheur qui a participé à l'autopsie. Autant de recherches qui aident à

recréer une image de l'environnement d'il y a quatre mille ans, au milieu de l'Holocène.

### Recettes

## Tajine de légumes farcis



#### Ingrédients :

Pour la farce :  
De la viande hachées (veau ou agneau),  
2 cuil à soupe oignon émincé,  
2 cuil à soupe coriandre et persille haché, Un morceau de mie de pain trempée dans du lait (que vous pouvez remplacer avec du riz précuit),  
2 gousses d'ail,  
1 cuil à café de cumin,  
1 cuil à café piment doux,  
Une cuil à café sel,  
Les légumes :  
Tomates, poivron, courgettes..... ,  
La sauce tomate :  
4 grosses tomates râpée,  
1 cuil à soupe tomate concentré,  
Une demi cuil à café cumin,  
2 gousses d'ail  
Une feuille de laurier,  
Un demi petit verre d'huile d'olive,  
Une cuil à café sel

#### Préparation:

Mélangez la viande hachée avec le reste des ingrédients, la mie du pain et les épices, réservez au frais.  
Otez le chapeau des tomates pour les vider, faites pareil pour les poivrons et enlever les pépins.  
Remplissez tout les légumes de la farce puis reposez les chapeaux dessus.  
Dans un plat à tajine, ou à défaut dans un plat à gratin mettez les tomates râpée, l'ail écrasée, le cumin la feuille de laurier, le sel le concentré de tomate dilué dans un peu d'eau, l'huile d'olive. Laissez mijoter sur feu doux 5 minutes puis disposez les légumes farcis dedans et laissez cuire pendant 30 minutes. Vous pouvez le passer quelques minutes au four avant de Servir chaud.

## Fashion Week : Un mannequin prend feu en plein défilé de mode (et c'était voulu)

Une marque de luxe a littéralement mis le feu lors d'un défilé de la Fashion Week de Paris ce mardi. Littéralement. Un manteau s'est enflammé pendant que le mannequin défilait devant le public, rapporte le HuffPost.

Il ne s'agit cependant pas d'un incident mais d'un coup d'éclat voulu et pensé par la marque Heliot Emil. Pour son défilé « Connected Forms » de la collection automne hiver 2023, les créateurs ont imaginé ce spectacle époustouflant et dangereux. La vidéo de la scène, largement relayée sur les réseaux sociaux, a déjà été vue plus de 200.000 fois.

Le mannequin ne semblait absolument pas gêné par les flammes qui s'échappaient de sa parka, son sac et son pantalon. Les spectateurs ont eux été surpris et effrayés – surtout au premier rang. Par sécurité, le feu était évidemment contrôlé et une équipe se tenait prête à réagir avec des extincteurs au moindre problème, précise le HuffPost.

Heliot Emil est encore une jeune marque, lancée en 2017. Créée par deux frères danois, Julius et Victor Juul, elle est désormais connue pour ses collections monochromes composées de vêtements d'apparence simple et majoritairement unisexe.

